

en ligne en ligne

BIFAO 31 (1931), p. 177-237

Ludwig Keimer

L'arbre tjeret [. . .] est il réellement le saule égyptien (Salix safsaf Forsk.)? [avec 2 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710960	Le décret de Saïs	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	Tebtynis VII	Nikos Litinas
9782724711257	Médecine et environnement dans l'Alexandrie	Jean-Charles Ducène
médiévale		
9782724711295	Guide de l'Égypte prédynastique	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
9782724711363	Bulletin archéologique des Écoles françaises à	
l'étranger (BAEFE)		
9782724710885	Musiciens, fêtes et piété populaire	Christophe Vendries
9782724710540	Catalogue général du Musée copte	Dominique Bénazeth
9782724711233	Mélanges de l'Institut dominicain d'études	Emmanuel Pisani (éd.)
orientales 40		

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

L'ARBRE TR.T

EST-IL RÉELLEMENT LE SAULE ÉGYPTIEN

(SALIX SAFSAF FORSK.)?

(avec 2 planches)

PAR

M. LUDWIG KEIMER.

A la mémoire de Gaston Maspero et de Georges Schweinfurth.

INTRODUCTION.

A part le sycomore (Ficus sycomorus L.), il est très peu d'arbres de l'Égypte ancienne au sujet desquels nous soyons aussi bien renseignés que sur le saule égyptien (Salix safsaf Forsk.). On n'a jamais mis en doute jusqu'à présent, autant que je sache, l'exactitude de l'équivalence de tr·t — 1— τωρε, dont le second terme correspond, dans les traductions coptes de l'Ancien Testament (1), à l'iτέα des Septante et qui, dans les Scalae copto-arabes, est rendu par cial (2), le Salix safsaf Forsk. des botanistes. On a donc pris depuis longtemps l'habitude de traduire le mot — 1 par saule. On pourra sur ce point se référer à Erman et Grapow, Aegyptisches Handwörterbuch, 1921, p. 209: «tr·t a(lt) — 1 Weidenbaum; τωρε, — 1 1 π τωρε (S): σωρι (B) Weide; κωρτωρε (S): κωρισωρι (B), Jes. 44, 4, fem. Weidenbaum, — 1 tr·t (Pyr. 453 b)». Si cette équivalence était véritablement confirmée, comme j'en ai la conviction, la question serait tranchée. On pourrait donc continuer sans hésitation à traduire — 1 τωρε par saule (Salix safsaf

(1) Cf. infra, p. 224-225. — (2) Cf. infra, p. 225. Bulletin, t. XXXI.

23

Forsk.) et, en outre, en se basant sur les textes égyptiens qui mentionnent le mot — , se rendre compte du rôle que jouait autrefois le saule dans la vie du peuple égyptien. Les savants qui s'intéressent par surcroît à l'histoire naturelle de l'époque pharaonique devraient encore rechercher s'il n'existe pas des restes anciens de cet arbre qui pourraient servir à élucider et à expliquer les textes.

La question en demeura là jusqu'au jour où M. P. E. Newberry, dans son étude intitulée Egypt as a Field for Anthropological Research (1), chercha à prouver que l'arbre ______ n'était autre que le cyprès.

Avant de mettre sous les yeux du lecteur les matériaux rapportés par M. Newberry, je signalerai tout d'abord ce qui me paraît être une faute de méthode de la part de ce savant. Tous les égyptologues s'accordent pour rapprocher le mot — de tope «saule»; en proposant une nouvelle signification, M. Newberry aurait dû dire pourquoi il abandonnait le rapprochement traditionnel; qu'il n'en ait pas eu connaissance, c'est ce qu'il m'est difficile d'admettre.

A la page $453^{(2)}$ de son article mentionné ci-dessus, M. Newberry parle des bâtons ntr. Laissant de côté les théories, à mon avis très aventureuses de l'auteur, je me contente de transcrire mot pour mot ce qui concerne l'arbre $tr \cdot t$: « In Egyptian inscriptions there is often mentioned a tree named $tr \cdot t$. It was occasionally planted in ancient Egyptian gardens, and specimens of it were to be seen in the Temple garden at Heliopolis. The seeds and sawdust were employed in medicine, and its resin was one of the ingredients of the Kyphincense. Chaplets were made of its twigs and leaves. The tree was sacred to

(1) Dans British Association for the Advancement of Science, Report of the ninety-first Meeting, Liverpool, 12 à 19 septembre 1923 (Londres, 1924), p. 175-196; réimprimé dans le Smithsonian Report 1924 (Washington, 1925), p. 435-459; réédité encore une fois en langue allemande par G. Ræder sous le titre Aegypten als Feld für anthropologische Forschung, dans Der alte Orient, t. 27, fasc. 1, 1927, 38 pages. (Sévèrement mais équitablement critiqué par M. Scharff dans son compte rendu du travail

de M. Newberry, cf. Oriental. Literaturzeitung, 1928, t. XXXI, col. 191-196, cf. également Junker, Die Entwicklung der vorgeschichtlichen Kultur in Aegypten, dans Publication d'hommage offerte au P. W. Schmidt, 1928, p. 887 et suiv. Le compte rendu de M. W. Till dans Wiener Zeitschr. f. K. d. M., t. XXXVI, 1929, p. 142-143 et M. W. Hirschberg dans Anthropos, t. XXV, 1930, p. 772-773 se contentent de donner le sommaire de l'opuscule en question).

(2) Édition du Smiths. Report, cf. supra, note 1.

Hathor; branches of it were offered by the Egyptian kings to that goddess. In a Saite text it is mentioned with three other trees — pine, yew, and juniper; these are all found in Northern Syria, where they grow together with the cypress; the tr·t tree may therefore be the cypress. Evidence has been brought forward to show that the sd-tree is the horizontal-branched cypress, which was believed to be a male tree, while the tapering, flame-shaped cypress was believed to be the female tree. The ded-column was the symbol of Osiris, and at Busiris was celebrated a festival of raising this column. The tr·t tree was sacred to Hathor, who is often identified with Isis, and there was a festival of raising the tr·t tree that was celebrated on the nineteenth day of the first month of the winter season. Is is not known where this festival was celebrated, but it may well have been at Neter, the seat of the Isis cult near Dedu-Busiris. The two tree-cults point to Northern Syria as the country of their origin.

Comme M. Newberry ne cite dans aucun cas les textes anciens sur lesquels il appuie son argumentation, j'ai réuni, aussi soigneusement que possible, tout ce que j'ai pu trouver concernant l'arbre $tr \cdot t$ $(t \cdot rt)^{(1)}$ et l'existence du saule dans l'Égypte ancienne.

En outre dans le présent travail, j'ai étudié toutes les assertions de M. Newberry à propos du mot $tr \cdot t$ $(tr \cdot t)$, én me basant sur les textes et les représentations anciennes, et j'ai discuté presque pour chaque cas la question de savoir quel est le sens à préférer, celui de saule ou celui de cyprès.

A. — PREMIÈRE PARTIE.

I. — L'ARBRE TRIT COMME ARBRE ÉGYPTIEN.

M. Newberry dit avec raison que l'arbre « $tr \cdot t$ » se trouve planté quelquefois dans les jardins de l'Égypte ancienne. Voici les exemples, parvenus à ma connaissance et qui démontrent que l'arbre $tr \cdot t$ ($tr \cdot t$) faisait partie du paysage et des jardins égyptiens.

(1) J'adresse ici mes vifs remerciements à M. R. Anthes qui a bien voulu comparer mes fiches avec celles du Wörterbuch de Berlin et qui a eu

la bonté de me communiquer deux nouvelles références, cf. infra, p. 212, note 1 et p. 230, note 10.

23.

1. — L'ARBRE TRIT DANS LE PAYSAGE ÉGYPTIEN.

Nous connaissons par un tombeau de l'Ancien Empire découvert à Gizeh (tombe nº 87)(1) un endroit, probablement un village, portant le nom de frandes qui symbolise le village de tr.wt. Nous ne connaissons malheureusement pas cette localité. J'avais pensé un instant à un lieu nommé (2), (2), (3), mais ce rapprochement est impossible à prouver. Si la localité trij = 110, située dans la partie est du nome du Lièvre (l'Hermopolitès des Grecs, le 15° nome de la Haute-Égypte) dérivait véritablement de la racine tr.t, «saule», cette désignation du nome du Lièvre aurait le sens de «qui appartient au saule, comme c'est le cas pour bien d'autres mots. Je cite comme exemples bj.tj «qui appartient à l'abeille» (c'est-à-dire le roi de la Basse-Egypte), $nd \cdot tj$ «le (dieu) de $nd \cdot t$ (les eaux de $nd \cdot t$)», $db \cdot w \cdot tj$, «le (dieu) de $db \cdot w \cdot t n$, $nh \cdot t \cdot t$ «la (déesse) qui appartient à la maison du sycomore n comme titre de la déesse Hathor, etc., etc. En tout cas, l'absence du déterminatif dans le mot 🚍 🕽 🚭, 🚍 🐃 ne suffit pas pour éliminer au premier abord la possibilité du rapprochement de l'arbre - à tr·tj - l'o, - Nous connaissons en effet des cercueils du Moyen Empire provenant d'El Bercheh et d'Assiout (4) dans lesquels est mentionnée une divinité !r.t = - 4 (ou = - |] siv) « le saule » et tr tj = | |] ou = | |] « le dieu » ou « la déesse qui appartient au saule » (5). De ces textes, il résulte d'une façon sûre : 1° que le nom de la divinité - 4 (ou - 4) est le même que le nom de l'arbre = -1; 2° que la variante trij = 1 1 1 ou = 1 1 (de la divinité trit) s'écrit, elle aussi, sans le déterminatif | 3° que la variante tr-tj (de la divinité tr-t) a la même graphie que la localité tr·tj, c'est-à-dire =] |], =] |] =] | •, Nous n'avons malheureusement pas d'autres arguments en faveur de

⁽¹⁾ Lepsius, Denkmäler, II, pl. 15.

⁽³⁾ Newberry and Griffith, El Bersheh, 1892, t. I, pl. XV, cf. également Sethe et Gardiner, Zur Vokalisation des Dualis im Aegyptischen, dans Zeitschrift für ägypt. Sprache, t. 47, 1910, p. 51; Kees, Horus und Seth, t. II, 1924, p. 22.

⁽³⁾ Anthes, Die Felseninschriften von Hatnub, 1928, p. 87. Cf. Gauthier, Dictionn. géogr., t. VI, 1929, p. 79.

⁽⁴⁾ LACAU, Textes religieux, dans Rec. de trav., t. XXVII, p. 53-54.

⁽⁵⁾ La variante (5) pour (5) l set apparemment fautive.

ce rapprochement. Voici les variantes tirées des cercueils du Moyen Empire dont nous venons de parler :

- A. =]] 1 = [4 =]] 1 = 1 | 4 = 1 + 4 = 1 + 1 = 1
- B. = 111 = 4= 111 = 1 4 = 14 = 1 M1
- C. 云八三女而二::· **女**이本女
- D. =-41=4=-41=1-4-4-1-11
- E. Salasie N Sie Sie Sie N Sie N N | (fin du panneau)
 - $\begin{array}{c} A \\ \text{et} \\ B \end{array} \left(\begin{array}{c} O \text{ (dieu) qui appartient à l'arbre } \textit{tr-t (bis)}, \\ \text{je suis celui qui appartient à l'arbre } \textit{tr-t (bis)}. \end{array} \right)$
 - $\begin{array}{c} \mathbf{D} \\ \mathbf{et} \\ \mathbf{E} \end{array} \Big(\begin{array}{c} \mathbf{0} \\ \mathbf{dieu}, \\ \mathbf{déesse} \end{array}) \ \textit{tr-t}, \ \mathbf{je} \ \mathbf{suis} \ (\mathbf{1e} \ \mathbf{dieu}, \\ \mathbf{1a} \ \mathbf{déesse}) \ \textit{tr-t}. \ldots \ldots \\ \end{array}$

Vient ensuite le mot 'hm — dont le sens n'est pas clair (1). Or, chose à retenir, nous retrouvons cette expression 'hm — en relation avec le mot <u>tr·t</u> dans un passage du Livre des Morts (éd. Nav. 57, 4-5): 1 a Oui, je suis Atoum, <u>tr·t</u> des 'hmw (?) n (2).

Mentionnons enfin un vers conservé dans les textes des Pyramides (453, a et b):

Tu l'as mis (l'œil d'Horus) à ton front en son nom de htt., afin que tu sois trwrw par lui (c'est-à-dire par l'œil d'Horus) en son nom (c'est-à-dire de l'œil d'Horus) de tr.t.

(1) Gf. Wörterbuch der ägypt. Sprache, t. I, 1925, p. 226: «Verbum. Pyr., Sargt(exte)», cf. également <u>h</u>m (ibidem) «Art böser Wesen am Himmel».

(2) Je ne comprends pas la traduction de ce passage donnée par Wallis Budge (Book of the Dead, t. II, 1909, p. 201) "Behold, I am Tem, the tree (?) of the gods in [their] visible forms".

Nous avons là apparemment un jeu de mots entre h : t et h : t et t : t et t : t et t : t. Nous connaissons aussi, sous la XIX^e et la XX^e dynastie, un nom propre $h^c m t(j)r \cdot t$ « celui qui paraît dans le saule $n^{(1)}$, cf. par exemple :

2. — L'ARBRE TRIT DANS LES JARDINS ÉGYPTIENS.

L'arbre $tr \cdot t$ est mentionné dans le tombeau bien connu d'Eneni (), à Cheikh 'Abd el Gourna (6). Comme on le sait, cette tombe contenait

(1) C'est mon ami M. J. Černý qui a bien voulu attirer mon attention sur ce nom propre. M. Černý en possède dans son fichier des exemples inédits provenant de Deir el Médineh.

(2) Papyrus Mallet, XX° dynastie, cf. Maspero, Rec. de trav., t. I, 1870, p. 47 et suiv., surtout p. 56: " ... Le même nom se trouve dans Lieblein (920) ... Le même nom se trouve dans Lieblein (920) ... et dans L., D., III, 219, e, 18; cf. Devéria, Monument biographique de Bakenchonsou, p. 50 (= Mém. de l'Inst. égypt., t. I, p. 740/1, note 62, L. K.): il paraît signifier "celui qui se lève dans le Saule" et fait probablement allusion à un fait mythologique inconnu. Ajoutons que M. Devéria avait confondu ce mot ..., qu'il traduisait par mât (l. l.), avec un autre mot ... un de sens et d'origine différents".

(3) Stèle du Louvre B 105, cf. Lieblein, Dict. de noms hiéroglyphiques, 1871, t. I, n° 920, p. 296 et Maspero (dans la note précédente).

(4) Lepsius, Denkmäler, t. III, 219, e, ligne 13, stèle de Hammamåt (XX° dyn.).

(5) Statuette en bois d'un prêtre nommé h'-mtrj, Musée de Leide, XVIIIº-XIXº dyn. Bibliographie : C. Leemans, Monuments égyptiens du Musée d'Antiquités des Pays-Bas à Leide, II° partie, monuments civils, 1846, pl. III, statuette D 18, texte p. 2, \$ 3 (voir également LEEMANS, Description raisonnée, D 18, p. 49); LIEBLEIN, Dict. de noms hieroglyphiques, 1871, t. II, nº 1986, p. 770; MASPERO, Rapport..... sur une mission en Italie, dans Rec. de trav., t. III, 1882, p. 104; CAPART, Recueil de Monuments égyptiens, II° série, 1905, pl. LXXX et texte; Boreux, On two statuettes in the Louvre Museum, dans Journal of Egypt. Archaeol., t. VII, 1921, 113 et suiv., pl. XIX; P. A. A. Boesen, Beschreibung der ägyptischen Sammlung.....in Leiden, t. XII, Statuetten, 1925, pl. IV, 21, texte p. 3.

(6) B. Porter and R. L. B. Moss, Topographical Bibliography of Ancient Hieroglyphic Texts, Reliefs and Paintings, The Theban Necropolis, 1928, n° 81, p. 108-109.

une liste (1), aujourd'hui détruite, indiquant tous les arbres qu'Eneni avait de son vivant plantés dans son verger; parmi eux se trouvaient aussi $g(?)^{(2)}$.

L'oiseau sacré bnw au jardin du temple d'Héliopolis — originairement une lavandière, puis un héron et enfin l'oiseau fabuleux appelé «Phénix » (3) — est né, comme nous l'apprend un monument d'époque tardive, la stèle Metternich, sur les branches de l'arbre $tr = \{1\}$.

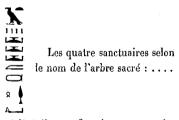
Nous avons là les exemplaires de l'arbre tr au jardin du temple d'Héliopolis dont parle M. Newberry (cf. supra, p. 178). Nous nous occuperons plus loin de la cérémonie nommée s'h' $tr \cdot t$, «dresser l'arbre $tr \cdot t$ » (cf. infra, p. 210-214). Citons aussi le fait que parmi les arbres sacrés que l'on plantait dans les $\tau \not \in \mu$ evoi des temples de basse époque, le mot \int se rencontre souvent à côté d'autres noms d'arbres égyptiens. Les exemples suivants proviennent du temple de Dendérah:

Le nom des arbres sacrés : išt, ķbś, tr (4).

Les quatre sanctuaires selon le nom de l'arbre sacré : im;, išt, šntj, tr, nh, kbś, mim;, tm (5).

- (1) BRUGSCH, Recueil de Monuments égyptiens, Ire partie, 1862, pl. XXXVI; BOUSSAC, Le tombeau d'Anna, dans Mém. de la Miss. archéol. franç. au Caire, t. XVIII, 1, 1896; SETHE, Urkunden der 18. Dynastie, t. IV, p. 73; ERMAN-RANKE, Aegypten, 1923, p. 209.
- RANKE, Aegypten, 1923, p. 209.

 (2) Après se lisait probablement le chiffre 9 (11111). Si Erman et Ranke (loc. cit.) disent «9 Weiden (?)» le point d'interrogation se rapporte uniquement au chiffre 9 et non pas au nom
 - (3) D'après Sethe, Urgeschichte, 1930, p. 25.
 - (4) Mariette, Dendérah, t. II, 1870, pl. 20, b.
- (5) DUEMICHEN, Bauurkunde der Tempelanlagen von Dendera, 1865, pl. VIII (le texte de Duemichen est:



En réalité il y a 8 arbres nommés — soit une faute de gravure pour ____ — soit deux arbres par ____. La liste précédente des ____ __ __ __ __ est de 8 noms); Mariette, Dendérah, t. III,

pl. 78, f (la lecture déformée

ble car il faudrait l'article pluriel. L'article singulier suppose bien que ce qui suit est un chiffre).

3. - LE SAULE (SALIX SAFSAF FORSK.) ET LE CYPRÈS EN ÉGYPTE.

De tous les exemples précités, il ressort d'une façon évidente que l'arbre $tr \cdot t$ ($tr \cdot t$) était véritablement un arbre égyptien, ce qui est prouvé aussi bien pour la Haute et la Moyenne-Égypte (Thèbes, Dendérah, El Bercheh, etc.) que pour le Nord du pays (Héliopolis, Gizeh). Nous trouvons cet arbre mentionné dans les textes religieux les plus anciens (Pyr. 453, b, cf. supra, p. 181), nous avons constaté l'existence d'une localité et d'une divinité nommées d'après lui, nous savons enfin que l'arbre tret comptait parmi les arbres égyptiens qu'on plantait avec les sycomores, palmiers, et autres essences du pays dans les jardins des dieux et des hommes. Il s'agit donc ici d'un arbre qui appartient à la flore égyptienne. Le cyprès, contrairement à l'opinion de M. Newberry, ne répond certainement pas à une semblable condition. On doit considérer la présence du cyprès dans l'Egypte ancienne, surtout dans la Thébaide (1), comme une quasi-impossibilité au point de vue de la géographie des plantes. Nous avons, bien entendu, des preuves absolues qu'on a cultivé dans les jardins thébains, de Tell el Amarna, etc., à partir du Nouvel Empire, quantité de sleurs méditerranéennes; on a également introduit l'olivier (2) et le grenadier (3) en Égypte,

(1) Keimer, Die Gartenpflanzen im alten Aegypten, t. I, 1924, p. 77, note 7 et Die Pflanze des Gottes Min, dans Zeitschrift für ägypt. Sprache, t. 59, 1924, p. 140, «.... die Zypresse (, die) als ausgesprochenes Mediterrangewächs in den Steinwüsten von Koptos und Theben eine pflanzengeographische Unmöglichkeit sein würde».

(2) Keimer, op. cit., p. 30-31; ldem, Bemerkungen und Lesefrüchte zur altägyptischen Naturgeschichte (n° II), dans Kémi, t. II, 1931, p. 91-93; ldem, A propos d'une palette protohistorique en schiste conservée au Musée du Caire, dans Bulletin de l'Inst. franç. d'Archéol. orient., t. XXXI, 1931, p. 121-134. On trouvera dans ces trois articles la bibliographie des travaux antérieurs. Cf. également H. Demel, Bemerkungen zur Libyerfrage, dans Mitteilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien, 1930, t. LX, p. 288.

(3) Keimer, op. cit., p. 47-51, 104-105, 151-152, 180-181. V. Loret (Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Égyptiens, dans Rec. de trav., t. VII, 1886, p. 108-111) et Ch. Études archéologiques dédiées à Leemans, 1885, p. 17-18, et Ch. Moldenke, Über die in altägyptischen Texten erwähnten Bäume und deren Verwerthung, 1886, p. 114) ont vu en même temps, indépendamment l'un de l'autre (cf. La-CAU, Sur le ~~ (N) égyptien devenant p (R) en copte, dans Rec. Champollion, 1922, p. 723 et suiv.), que le mot inhmn pondait au copte epman (B): Epman (S): жегмен (A) et aux mots sémitiques rummān (arabe), rimmon (hébreu) grenadier, grenaden. M. Newberry, qui croit que l'olivier était déjà cultivé en Égypte aux époques anciennes (cf. supra, p. 184, note 2), est du même avis

le dernier probablement à l'époque de Thoutmès III; mais nous n'avons aucune raison d'admettre l'acclimatation en Égypte du cyprès et d'autres conifères. Ni les tombeaux, ni les temples n'ont fourni de représentation ancienne du cyprès, et les spécimens de bois et de fruits trouvés dans les nécropoles ont été certainement importés de l'étranger (1). Bref, à mon avis, le cyprès n'a jamais existé sur les bords du Nil à l'époque pharaonique. D. S. Fish (2) croit, sans donner ses raisons, que «the pyramidal Cypress (Cupressus sempervirens L., var. fastigiata) has probably been grown from time immemorial in Egypt 7,

concernant le grenadier, mais les arguments apportés par lui pour prouver cette assertion ont aussi peu de valeur que ceux par lesquels il tente de démontrer que l'olivier formait de véritables forêts dans le Delta aux temps prédynastiques. Dans un article publié dans la Zeitschrift für ägypt. Sprache (t. 50, 1912, p. 78-79. The tree of the Herakleopolite Nome) if a commis une confusion très étrange. Il croit que le signe de la figure a ‡ (représenté sur une stèle de la IV dynastie) correspond à la figure b 🚉 (représentation d'un grenadier provenant du Nouvel Empire) et même à la figure c 🎢 (plante non encore identifiée (aloès?), dessinée sur des vases préhistoriques). Ces trois représentations (fig. a, b, c) se ressemblent à première vue, mais n'offrent en réalité entre elles aucune relation : la figure a est une représentation assez détaillée des figures d $\stackrel{\frown}{\mathbb{R}}$ et $\stackrel{\frown}{e}$ $\stackrel{\frown}{\mathbb{R}}$, signe du XX et XXI nome de la Haute-Égypte, ou Do, Heracleopolis magna (cf. v. Bissing, dans Rec. de trav., t. XXX, 1908, p. 180; IDEM, Über eine Grabwand aus Memphis, dans Münchener Jahrbuch der bildenden Kunst, N. F., I, 4, p. 216; SETHE, Urgeschichte, 1930, p. 49). La figure b est un grenadier figuré dans un jardin du Nouvel Empire. La figure c est une plante souvent dessinée sur les vases préhistoriques et que nous n'avons pas encore pu déterminer (aloès?). Au point de vue philologi-

Bulletin, t. XXXI.

que, laissant de côté toute observation archéologique, M. Sethe, loc. cit., a repoussé avec raison l'opinion de M. Newberry: "Das Zeichen... des 13. und 14. Gaues... aus dem... seitwärts etwas wie ein Band herabhängt (), das in manchen Zeichnungen gleicher Zeit deutlich als ein menschlicher Arm gestaltet ist, der in der Hand eine Schleife oder einen Ring hält ()... Der Name des Gaues lautete augenscheinlich n'r.t (Die von Newberry... A. Z., 50, 79... vorgeschlagene Identifikation mit dem Granatapfelbaum ist unwahrscheinlich, weil dieser einen männlichen Namen ganz anderer Art hatte : inhmn, wohl ein Fremdwort, das mit der semitischen Bezeichnung rummān (arab.), rimmōn (hebr.) zusammenhängen dürfte». F. F. Bruijning dans un article où presque tout est mal compris et erroné (The tree of the Herakleopolite Nome, dans Ancient Egypt, 1921, p. 109-1 et 1922, p. 1-8) a du moins rejeté l'interprétation fautive de M. Newberry que l'arbre de la figure a est un grenadier; Warren R. Dawson (Studies in Ancient Materia Medica, I. — The Pomegranate (Egyptian), dans American Druggist, décembre 1925) cite seulement l'opinion de M. Newberry, tandis que M. Vikentiev a paru l'accepter (Journ. Eg. Archaeol., t. XII, 1931, p. 75).

- (1) Cf. infra, p. 209-210.
- (2) Plants cultivated in Egypt, 1912, n° 6, Alexandria Horticultural Society Bulletin, p. 131, n° 358.

mais il ajoute à cette assertion, que je crois erronée, une remarque absolument exacte: «it never, however, seems to have become a common tree and even to-day is not plentiful». La présence de quelques rares cyprès dans les jardins égyptiens d'aujourd'hui, présence remontant peut-être (?) à l'époque grecque ou romaine, ne prouve naturellement pas que cet arbre existait déjà aux temps pharaoniques. Et même, s'il était vrai que divers spécimens de cyprès avaient été importés anciennement en Égypte, on ne serait nullement autorisé à prétendre que ces arbres ont joué un rôle dans la vie, la religion, etc., du peuple égyptien. Car tous les arbres, animaux, instruments qui interviennent dans la religion égyptienne ou qu'on voit représentés dans l'écriture hiéroglyphique sont originaires du pays. En conséquence on ne peut pas traduire par «cyprès» le nom tr.t.

Salix safsaf Forsk., au contraire, est un arbre véritablement indigène dans la vallée du Nil. Le 23 novembre 1923, mon maître Georges Schweinfurth, un des naturalistes les plus réputés qui aient jamais vécu en Égypte, m'a communiqué par lettre, au sujet du Salix safsaf Forsk., les renseignements suivants: «Ist ausser im gesamten Niltal auch in den Oasen der Libyschen Wüste und in Syrien verbreitet. Man kann sie die «ägyptische Weide» nennen, da diese Art, als einzige im Lande wild wachsende (1), den ganzen Nil hinauf bis in die

(1) On trouve citées dans les livres botaniques concernant l'Égypte les espèces suivantes de Salix, mais ces espèces n'existaient sûrement pas dans l'Égypte ancienne : 1° Salix aegyptiaca L., cf. Schweinfurth, Sur la flore des anciens jardins arabes d'Égypte, dans Bull. de l'Inst. Égyptien, II° série, n° 8, année 1887, Le Caire 1888, p. 319-320 : «Une espèce de saule, particulière à l'Égypte (Salix aegyptiaca L.), décrite par Prosper Alpino, cap. xv, il y a trois siècles et observée ici dans la suite par Forskål et Delile, a disparu des jardins depuis le commencement du siècle actuel»; Ascherson et Schwein-FURTH, Illustration de la flore d'Egypte, dans Mémoires de l'Inst. Égyptien, t. II, 1889, p. 142: «S. aegyptiaca Syn? S. pedicellata Desf. Boiss. IV, 1189, arab. khalâf, bân (Forsk. Del.) cult. dans les jardins du Caire aux temps de Forsk. et

de Delile; nous ignorons s'il existe encore». Cf. BRUGSCH, Dict. hiérogl., t. IV, p. 1530 TOPE, etc. خلاف, fautivement pour خلاف, بان S. babylonica L., cf. Schweinfurth, Sur la flore des anciens jardins arabes, etc. (cf. supra, 1°): "Les arbres d'ornement et d'ombrage qui se cultivent en Égypte depuis les deux derniers siècles pour le moins sont les suivants : Salix babylonica L. (safsâf roumy), Ascherson et Schwein-FURTH, Illustration, etc. (cf. supra, 1°): S. babylonica L. Boiss. IV, 1185 arab. safsâf roumy cult. dans les jardins 7. Muschler, A Manual Flora of Egypt, 1912, t. I, p. 243; N. Douglas Simpson, Some Supplementary Records to Muschler's Flora of Egypt, Le Caire, 1930, n° 215, p. 35; ALY Ibrahim Ramis, Bestimmungstabellen zur Flora von Aegypten, 1929, p. 60. 3° S. tetrasperma Roxb., cf. Ascherson et Schweinfurth, Illustration, etc.

Aequatorial-Gebiete hinein, meist als Strauchwerk an den Flussufern auftritt, wo diese nicht von der Kultur in Anspruch genommen sind. In Aegypten bildet die Art auch stattliche Bäume (1), die mit ihren glatten spitzlanzettlichen Blättern an manche unserer nordischen Weidenarten erinnern. Als hübscher Schattenbaum wird Salix safsaf Forsk. in den alten Gärten gewiss überall gern gesehen worden sein n. Résumons ce passage: le Salix safsaf Forsk. est un arbre égyptien qu'on rencontre fréquemment à l'état spontané ou demi-spontané et qui est également cultivé dans les jardins égyptiens. Il est donc bien possible que l'arbre tret corresponde à Salix safsaf Forsk., possibilité qui devient une probabilité si l'on se réfère à la comparaison linguistique donnée plus haut entre tret et terpe.

On peut encore apporter ici l'exemple de deux papyrus de l'époque grecque qui nous fournissent quelques renseignements sur le saule dans l'Égypte ancienne. Dans le premier texte, une lettre trouvée à Théadelphie (Batn Hérit, Fajjoum), nous lisons ce qui suit (2):

Ηρακλείδης Αγχορίμφει χαίρειν. Εὖ σοιήσεις τὰ ἰτέϊνα καθάρας καὶ σκεψάμενος ἀγοραστὴν αὐτῶν, κὰν μὲν ὑπόστασιν λάβης, δήλωσόν μοι. ἐὰν δὲ ἀγοραστὴν μὴ εὐρης, σάλιν γράψον μοι, σότε δεῖ αὐτὰ κοπῆναι, κοπῆ καὶ (3) ἵνα οἱ ἄμπελοι μὴ σκιάζωνται...

(cf. supra, 1°): "cult. dans les jardins du Caire"; Muschler, A Manual Flora, etc. (cf. supra, 2°), t. I, p. 242; N. Douglas Simpson, Some Supplementary Records, etc. (cf. supra, 2°), n° 214, p. 34; Aly Ibrahim Ramis, Bestimmungstabellen, etc. (cf. supra, 2°), p. 60.

(1) ALY IBRAHIM RAMIS, Bestimmungstabellen zur Flora von Aegypten, 1929, p. 60-61: «Salix safsaf Forsk. 5 (= arbre), an Kanälen und Gräben im ganzen Gebiet».

(2) G. Lefebure, Égypte gréco-romaine, II, Crocodilopolis (suite) et Théadelphie, dans Annales du Serv. des Antiq., t. X, 1910, p. 170; F. Preisigke, Sammelbuch griechischer Urkunden aus Aegypten, I vol., 1915, p. 639, n° 5807; W. L. Westermann and C. I. Kraemer Jr., Greek Papyri in the Library of Cornell University, New-

York, 1926, p. 235, et seq., n° 50, Westermann et Kraemer ne connaissent pas ces publications de Lefebvre et Preisigke; cf. également O. Krüger, Ptolemäische und frührömische Texte (Zweites Heft der Pap. russ. u. georgischer Sammlungen hg. von Gr. Zeretelli, Tiflis, 1929), p. 121, note ad ligne 6.

(3) Au-dessus de ἴνα οἱ ἄμπελοι un mot a été ajouté en petits caractères. Lefebvre lit κοπῆναι, Preisigke ainsi que Westermann et Kraemer donnent κοπῆναι; le vrai sens a été reconnu par Vitelli, on ne doit pas lire κοπῆναι mais κοπῆ καὶ, cf. G. Vitelli, Studi Italiani di Filologia Classica, N. S., t. V, fasc. 1 («da papiri greci del-l'Egitto») et Wilcken dans Archiv für Papyrusforschung, t.VIII, 1927, p. 297 (compte rendu de l'ouvrage précité de Westermann et Kraemer).

24.

Hérakleidès à Ankhorimaès salut! Tu feras bien d'émonder les saules et de me chercher pour eux un acquéreur. Si tu as quelque chose en vue, expose-moi ton idée. Si tu ne trouves pas d'acheteur, écris-moi quand il convient de les abattre, afin qu'ils [soient coupés et] ne couvrent pas d'ombre les vignes.......

Le deuxième texte, publié et commenté dernièrement par M. O. Krüger (1), ne dit pas grand'chose. On y lit : (1. 6) εστιν ιτ[ε]ων, οὖ ἡ κοπη εστιν τοῦ Πρειμιωνος... (1. 7) ιτεωνα, également l. 25. M. Krüger commente ce passage de la façon suivante : «die Weide, der anspruchsloseste Baum, gehörte zu den wenigen Holzgewächsen, die in Aegypten häufiger vertreten waren.... Hier wächst die Weidenpflanzung in der ἐξ ἀμπηλιώτου διῶρυξ, wahrscheinlich zur Festigung und zum Schutz gegen Flugsand. In dem zitierten Text (2) befindet sich das Weidenwäldchen ebenfalls neben einem ἀμπελών.»

M. Newberry, parlant des restes végétaux trouvés dans la tombe de Toutankhamon (3), s'exprime ainsi au sujet du saule égyptien: «The willow (Salix
safsaf, Forsk.) still occurs in the wild state on the banks of the Nile in Nubia,
but in Egypt proper it was considered by Dr. Schweinfurth as only a riverine
fugitive whose real home is the south ». Je dois faire observer, à ce sujet, que
j'ai lu, depuis treize ans, toutes les publications (à peu près cinq cents) de
Schweinfurth; or je n'ai pas souvenance d'avoir jamais rencontré pareille opinion chez le grand naturaliste. Si Schweinfurth, dans sa jeunesse (4), a été vraiment de cet avis, il a dû considérer plus tard, ainsi que le font tous les botanistes modernes, Salix safsaf Forsk. comme une plante égyptienne que l'on
rencontre partout dans les endroits humides, depuis l'Équateur jusqu'à la
Syrie. Si Schweinfurth et d'autres botanistes insistent sur le fait que Salix

de l'Inst. Égyptien, II° série, n° 3, année 1882, Le Caire 1883, p. 69: «L'espèce de saule (Salix safsaf F.) qui croît encore aujourd'hui partout en Égypter. Sitzungsberichte der Gesellschaft naturforschender Freunde zu Berlin vom 17. I. 1882 (communication de G. Schweinfurth lue par P. Ascherson), 1882, n° 1 «..... Salix safsaf Forsk., einer an den Nilufern einheimischen Weidenart, die noch heute in Aegypten und in den Oasen häufig istr.

⁽¹⁾ Ptolemäische und frührömische Texte (Zweites Heft der Pap. russ. u. georg. Sammlungen hg. von Gr. Zeretelli, Tiflis, 1929), p. 121, note ad ligne 6.

⁽²⁾ C'est-à-dire la lettre trouvée à Théadelphie.

⁽³⁾ P. E. Newberry, dans Howard Carter, The Tomb of Tut-Ankh-Amen, t. II, 1927, p. 195.

⁽⁴⁾ Il y a déjà plus de cinquante ans, Schweinfurth considérait Salix safsaf comme un arbre égyptien : cf. De la flore pharaonique, dans Bull.

safsaf Forsk. est un véritable arbre égyptien, rien ne s'oppose à ce qu'il ait été importé en Égypte à une époque très ancienne; mais cette introduction dans

la vallée du Nil, que diverses raisons rendent probable, était sûrement déjà chose faite à l'époque où l'Égypte entre dans la lumière historique.

4. — REPRÉSENTATIONS ÉGYPTIENNES DU SAULE (SALIX SAFSAF FORSK.)

ET DE L'ARBRE TR.T.

Que l'arbre tret (tret) soit vraiment le saule égyptien, cela ressort avec certitude des représentations anciennes. Le seul dessin égyptien parvenu à ma connaissance, dans lequel on doit sûrement voir le Salix safsaf Forsk., se trouve dans la fameuse tombe d'Api (1); on pourrait y reconnaître un saule taillé en têtard, dont la tête coupée s'est couverte de nombreux rejetons ou surgeons (fig. 1) (2). Cet arbre est judicieusement identifié par M. N. de Garis Davies (3); mais le point d'interrogation dont il fait suivre le mot « willow » est à mon avis com-



Fig. 1. — Saule tétard, avec ses surgeons. Tombeau d'Api, Thèbes, XVIII° dyn.

plètement superflu. L'arbre (fig. 1), comme il est naturel à un saule, pousse au voisinage de l'eau (4), dans le cas présent, au bord d'un canal. Quand on va,

⁽¹⁾ B. Porter and R. L. B. Moss, *The Theban Necropolis*, 1928, n° 217, p. 155-157.

⁽²⁾ D'après Scheil, Tombeaux thébains, dans Mém. de la Miss. archéol. franç. au Caire, t. V, 4° fasc., 1891, Le tombeau d'Apoui, p. 604-612, planche en couleur; Davies, Two Ramesside Tombs at Thebes. The Metropol. Mus. of Art. Robb de Peyster Tytus Memorial Series, t. V,

^{1927,} pl. XXVIII et XXIX.

⁽³⁾ Voir l'ouvrage cité dans la note précédente (chez Davies, p. 53).

⁽⁴⁾ Cf. Τμέορηκαστε, Hist. plant., liv. I, 4, 2, ξλεια, παθάπερ ἰτέα..., liv. I, 4, 3, ἀμφίδια, καθάπερ υυρίκην, ἰτέαν, πλήθραν..., liv. III, 13, 7, πάρυδρον δὲ καὶ ἡ ἰτέα..., liv. IV, 1, ... φιλεῖ τοὺς ἐφύδρους καὶ ἐλώδεις, οἶον...

par exemple, en chemin de fer du Caire en Haute-Égypte, on constate partout la présence de saules le long du fossé qui borde le talus. On doit rapprocher ce dessin caractéristique (1) de la fameuse représentation, aujourd'hui détruite, qui se trouvait jadis dans un tombeau à Hou (Diospolis parva). On y voit le héron bnw perché sur un arbre couvert de feuilles (fig. 2) (2). Cet arbre ressemble beaucoup au saule du tombeau d'Api, bien qu'il soit plus schématiquement figuré (fig. 2) et c'est également le même cas pour un arbre du temple de Dendérah (fig. 3) (3) dont nous parlerons plus loin (p. 210-212). Me basant sur une assez longue expérience, je sais qu'il faut être très prudent quand il s'agit d'identifier les représentations généralement sommaires des arbres égyptiens. Heureusement, dans le cas qui nous occupe, nous sommes mieux assurés : nous sayons par le texte de la stèle dite de Metternich (col. TELE "tu ne mourras pas par la brûlure du poison; (car) tu es le grand phénix qui est né sur les branches de l'arbre tr dans la maison princière $(h \cdot t - sr)$ d'Héliopolis». Nous avons vu en outre la fameuse représentation de Hou, montrant le héron bnw perché sur un arbre couvert de feuilles. Si cet arbre n'est pas désigné par une inscription comme étant l'arbre *tr.t*, il ressemble du moins au saule de la tombe d'Api (fig. 1). Enfin , et cela est décisif , l'arbre de Hou sur lequel se balance le héron (fig. 2) a une forme semblable à celle de l'arbre de Dendérah (fig. 3) qui, dans le texte accompagnant la scène, est expressément nommé] [(fig. 3 et infra, p. 210-212). L'équivalence de l'arbre tr.t (tr.t, tr) et du saule (Salix safsaf Forsk.) est donc prouvée.

iτέα..., liv. IV, 8, 1, ... iτέα... καὶ ωᾶσι τοῖε φιλύδροιε, liv. IV, 10, 6, φύεται δ'ἐν ἀμφοῖν καὶ ἐν τῆ γῆ καὶ τῷ ὕδατι ἰτέα... Cf. également Pline, Nat. hist., passim et cf. supra, p. 186-187 (Schweinfurth).

⁽¹⁾ Cf. Τηέορηπαςτε, Hist. plant., liv. I, 5, 1, ...τὰ δὲ σκολιώτερα καὶ βραχυστελέχη οἰον ἰτέα...

⁽²⁾ WILKINSON-BIRCH, Manners and customs of

the Ancient Egyptians, 1878, t. III, p. 349, n° 588; Lanzone, Dizionario di mitologia egizia, 1881, t. II, pl. 70; Erman, Aegypten und ägyptisches Leben, 1885, p. 368 (Erman-Ranke, 2° éd., 1923, p. 308, fig. 139); Ed. Meyer, Aegypten zur Zeit der Pyramidenerbauer, 1908, p. 19, fig. 6, etc., etc.

⁽³⁾ Mariette, Dendérah, t. I, 1870, pl. 24 (grand temple, salle B).

------ (191)-----



Fig. 2. - Le saule du tombeau de Hou.

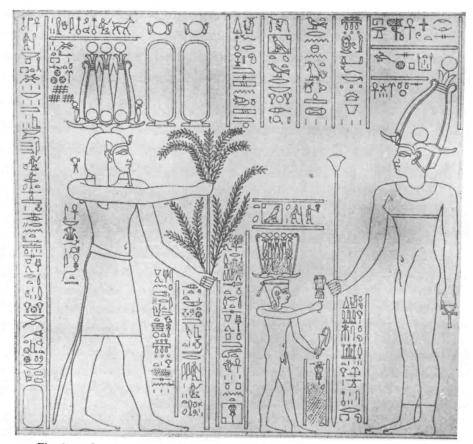


Fig. 3. — Le roi accomplissant la cérémonie dite de «dresser le saule» à Dendérah.

celui du tombeau de Hou (fig. 2) portent visiblement de véritables feuilles et non des aiguilles conifères comme le cyprès et les autres conifères en général. D'ailleurs il y a déjà quarante-cinq ans que Charles Molde(h)nke (1) dans une excellente thèse (2), écrite sous la direction de J. Duemichen (3), a judicieusement identifié l'arbre de Hou (fig. 2) avec le saule égyptien.

II. — DIFFÉRENTES PARTIES DE L'ARBRE TR-T EMPLOYÉES DANS LA MÉDECINE ÉGYPTIENNE.

A propos de l'emploi des diverses parties de l'arbre $tr \cdot t$ dans la médecine de l'Égypte ancienne, M. Newberry s'exprime ainsi : « The seeds and sawdust were employed in medicine » en ajoutant encore « its resin was one of the ingredients of the Kyphi-incense ». Je ne sais trop sur quel texte M. Newberry appuie cette dernière assertion que la résine de l'arbre $tr \cdot t$ entrait dans la composition de l'encens kyphi; M. Anthes vient également de m'écrire que le Wörterbuch de Berlin ne contient aucun exemple d'une pareille utilisation (4).

Les papyrus médicaux nous parlent des différentes parties de l'arbre tr.t.

a)
$$pr \cdot t$$
 (nt) $tr \cdot t > 1$ (Pap. Ebers, 91, 9).

Le philologue traduira et doit naturellement rendre $pr \cdot t$ $tr \cdot t$ par $fruit^{(5)}$ de l'arbre $tr \cdot t$, mais le vrai sens de $pr \cdot t$ $tr \cdot t$ nous échappe encore. S'agit-il ici des vrais fruits ou semences, ou bien les Égyptiens ont-ils confondu les chatons

⁽¹⁾ L'auteur écrit son nom tantôt avec, tantôt sans h, cf. supra, p. 184, note 3.

⁽³⁾ Über die in altägyptischen Texten erwähnten Bäume und deren Verwerthung, 1886, p. 126-127.

⁽³⁾ D'autres élèves de cet égyptologue, sans parler du regretté W. Spiegelberg, ont fourni de bonnes thèses; je cite à ce propos Luering, Die über die medicinischen Kenntnisse der alten Aegypter berichtenden Papyri verglichen mit den medicinischen Schriften griechischer und römischer Autoren, 1888, et Wendel, Über die in altägyptischen Texten erwähnten Bau-und Edelsteine, 1888. De tout cela il me paraît résulter que le jugement d'Adolf Erman concernant J. Duemi-

chen, dans son étrange biographie Mein Werden und mein Wirken, 1929, p. 169-170, est loin d'être équitable.

⁽⁵⁾ Cf. Wörterbuch der ägyptischen Sprache, t. 1, 1926, p. 530, pr.t «Frucht o[der] ä[hnlich]».

du saule avec ses fruits? La dernière supposition me paraît tout à fait admissible; car non seulement les fruits du saule sont extrêmement petits et par conséquent négligeables, mais les peuples orientaux confondent habituellement les chatons avec les fruits, comme il arrive encore aujourd'hui pour le tamaris dont les galles sont souvent prises pour des fruits (1). Pour désigner les galles du tamaris, il existe en arabe beaucoup de noms. Mentionnons seulement عبر المعتبر المعتبر المعتبر المعتبر المعتبر المعتبر المعتبر المعتبر (par exemple Pap. Ebers 24, 9) et probablement ici pret tret. D'autre part, on peut également constater que les Égyptiens modernes regardent le saule comme un arbre qui ne porte pas de fruits, c'est-à-dire de fruits comestibles, comme il ressort d'un proverbe (?) ou d'un vers (?) que j'ai recueilli plusieurs fois de la bouche des indigènes:

Je vois l'arbre saule qui s'érige vers le ciel, mais je ne vois pas de fruit.

- c) wst(?) nt tr-t (Pap. Ebers 83, 2) paraît signifier «sciure du saule» («saw dust» d'après M. Newberry). Il s'agit ici peut-être de fragments
- (1) Cf. L. Keimer, Die Gartenpflanzen im alten Aegypten, t. I, 1924, p. 57 et 110, note 18; Idem, Sprachliches und Sachliches zu eakomFrucht der Sykomoren, dans Acta orientalia,

t. VI, 1927, p. 294-296; IDEM, Sur quelques fruits reproduits en faïence émaillée, datant du Moyen Empire, dans Bulletin de l'Institut français du Caire, t. XXVIII, 1929, p. 66.

Bulletin, t. XXXI.

d'écorce enlevés à l'arbre, car l'écorce du saule a été souvent employé dans la médecine ancienne (1).

- d) 'hm·w n·w tr·t (Pap. méd. Berlin, 7, 12). 'hm·w paraît avoir la signification de « petites branches » (2). Si cette traduction est exacte, (Pap. méd. Berlin, 7, 12). 'hm·w paraît avoir la signification de « petites branches » (2). Si cette traduction est exacte, (Pap. méd. Berlin, 7, 12). 'hm·w paraît avoir la signification de « petites branches » (2). Si cette traduction est exacte, (Pap. méd. Berlin, 7, 12). 'hm·w paraît avoir la signification de « petites branches » (2). Si cette traduction est exacte, (Pap. méd. Berlin, 7, 12). 'hm·w paraît avoir la signification de « petites branches » (2). Si cette traduction est exacte, (Pap. méd. Berlin, 7, 12). 'hm·w paraît avoir la signification de « petites branches » (2). Si cette traduction est exacte, (Pap. méd. Berlin, 7, 12). 'hm·w paraît avoir la signification de « petites branches » (2). Si cette traduction est exacte, (Pap. méd. Berlin, 7, 12). 'hm·w paraît avoir la signification de « petites branches » (2). Si cette traduction est exacte, (Pap. méd. Berlin, 7, 12). 'hm·w paraît avoir la signification de « petites branches » (2). Si cette traduction est exacte, (Pap. méd. Berlin, 7, 12). 'hm·w paraît avoir la signification de « petites branches » (2). Si cette traduction est exacte, (Pap. méd. Berlin, 7, 12). 'hm·w paraît avoir la signification de « petites branches » (2). Si cette traduction est exacte, (Pap. méd. Berlin, 7, 12). 'hm·w paraît avoir la signification de « petites branches » (2). Si cette traduction est exacte, (Pap. méd. Berlin, 7, 12). 'hm·w paraît avoir la signification de « petites branches » (2). Si cette traduction est exacte, (Pap. méd. Berlin, 7, 12). 'hm·w paraît avoir la signification de « petites branches » (2). Si cette traduction est exacte, (Pap. méd. Berlin, 7, 12). 'hm·w paraît avoir la signification de « petites branches » (2). Si cette traduction est exacte (Pap. méd. Berlin, 7, 12). 'hm·w paraît avoir la signification de « petites branches » (2). Si cette traduction est exacte (Pap. méd. Berlin, 7, 12). 'hm·w paraît avoir
- e) drd(?)(n) $tr \cdot t$ (n) $tr \cdot t$ (n) (n) $tr \cdot t$ (n) (n)
- f) Nous trouvons enfin dans le papyrus Ebers 51, 14 le mot \ isolé, sans qu'on puisse savoir quelle partie de l'arbre il désigne. Voici le texte en question:

Saule, 1/8; cuire, passer (filtrer), prendre quatre jours de suite.

Il s'agit donc probablement des feuilles ou de l'écorce de l'arbre.

L'argumentation de ce chapitre est, j'en ai conscience, assez faible. Pour en arriver à des conclusions fermes il aurait fallu établir tout d'abord le sens exact des mots composés avec $tr \cdot t$ ($> _m$, $m \circ$, >, >, >, >), puis rassembler très soigneusement tous les renseignements que nous fournissent les

Papyrus, 1930, t. I, p. 374, 380.

⁽¹⁾ DIOSCORIDE (éd. Wellmann), De mat. med., I, 104; PLINE, Nat. hist, XXIV, 9 (37); Oribase cf. Bussemaker et Daremberg, OEuvres d'Oribase, t. II (Paris 1854), Collect. méd. XV, 1, p. 640; James H. Breasted, The Edwin Smith Surgical

⁽²⁾ Spiegelberg, Koptisches Handwörterbuch, 1921, p. 247.

⁽³⁾ James H. Breasted, op. cit., p. 59, 60, 374, 379, 380.

médecins grecs et latins, ainsi que les médecins arabes dépendant des premiers, et les comparer avec les prescriptions des anciens papyrus médicaux, car il est bien probable qu'on prouverait ainsi qu'il existe des rapports de parenté entre les uns et les autres. De toute évidence je ne pouvais entreprendre ici un pareil travail, mais j'ai l'intention d'étudier en détail tous les mots composés avec tret dans l'ouvrage que je prépare sur le Ficus sycomorus L., car nous retrouvons ces mêmes mots en relation avec le mot , sycomore.

Nous pouvons citer ici à cette occasion le passage suivant de l'article de M. Newberry: «In a saite text it (c'est-à-dire l'arbre $tr \cdot t$) is mentioned with three other trees — pine, yew and juniper» (cf. supra, p. 179). Je ne puis dire à quel texte M. Newberry fait allusion. Mais ce texte que je ne connais pas, ou autrement dit, le fait que l'arbre $tr \cdot t$ y est associé à des noms de conifères, c'est-à-dire d'arbres dont la patrie est le nord de la Syrie, ne prouve pas du tout que l'arbre en question appartenait lui aussi à la flore syrienne. Nous connaissons de fait plusieurs textes où l'arbre égyptien $tr \cdot t$ est cité à côté de conifères syriens. Je me contente de citer un passage du Papyrus Ebers:

(82,22)

\$\frac{2}{2} \tag{1} \tag{2} \tag{2}

III. — COURONNES FAITES AVEC LES FEUILLES ET LES BRANCHES DE L'ARBRE TRIT ET DU SAULE ÉGYPTIEN.

1. — LES TEXTES HIÉROGLYPHIQUES.

M. Newberry constate qu'on se servait des branches et des feuilles de l'arbre tr·t pour en faire des couronnes. Voici les textes provenant des parois du temple de Dendérah qui prouvent l'exactitude de cette assertion :

La prise (2) (le commencement) de l'enivrement et l'apport de branches $(? \frac{4}{111})$ de l'arbre im^2 (3) et de l'arbre tr.

Formule: Ô génies (4) divins, venez (AMODINI) (5) en joie, jouant du tambourin sans

- (1) H. Brugsch, Drei Fest-Kalender des Tempels von Apollinopolis magna in Ober-Aegypten, 1877, pl. X, 1. 8.
- (2) D'après le contexte il s'agit ici de substantifs verbaux ou d'infinitifs substantivés.
- (3) Je n'ai pas pu identifier cet arbre. En tout cas les matériaux que j'ai réunis me donnent la certitude que l'im; est un arbre portant des feuilles, comme l'a bien vu M. Sethe dans ses Dramatische Texte, t. II, 1928, p. 125. La traduction fautive donnée par le Wörterbuch de Berlin, t. I, p. 79: «die männliche Dattelpalme?» se base probablement sur H. Brugsch qui rend toujours le mot im; par «Palme» (par exemple dans le texte précité «Palmbaum» (Drei Fest-Kalender, etc. cf. supra, p. 17)). Peut être (?) le mot im; désigne-t-il le Zizyphus vulgaris (= Z. sativa).
- (4) Cf. sur le nom de "Geist" Sethe, Amun und die Acht Urgötter von Hermopolis, 1929, \$ 91, p. 48 et \$ 100, p. 52. Je verrais volontiers dans le groupe

- riel à corriger en [1] (un homme et une femme), qui sert de déterminatif aux pluriels collectifs dans les textes ptolémaïques; par exemple = [1] [1] (DRIOTON, Médamoud, Inscriptions, 1926, n° 123,7; 170,6),] [2] [3] [4] (SETHE, Amun, etc., p. 44, note 2), [1] [4] [5] (DRIOTON, Médamoud, Inscriptions, 1926, n° 162,7), etc.
- (5) Sethe, Verbum, t. II, 1899, \$ 512; Jun-Ker, Grammatik der Denderatexte, 1906, \$ 161.
- (6) DUEMICHEN, Resultate, 1869, pl. XLV, a, l. 8; MARIETTE, Dendérah, t. III, pl. 76 j; BRUGSCH, Dict. hiérogl., t. IV, p. 1533-1534.
- DUEMICHEN, Resultate, loc. cit., écrit DUEMICHEN, Resultate, loc. cit., au contraire donne fautivement . Cette erreur de Duemichen est reproduite par Molde (H)NKE, Über die in altägyptischen Texten erwähnten Bäume und deren Verwerthung, 1888, p. 126, et par Ahmed Kamal, Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les noms des plantes, 1890, p. 298 (d'après Molde(h)nke).

cesse; les hommes poussent des cris d'allégresse, les femmes se réjouissent, les habitants de Dendérah sont en joie, les déesses sont (parées) de couronnes de saule.

Ces deux textes provenant de Dendérah montrent bien qu'on tressait en couronnes () les branches ou les feuilles de l'arbre ou qu'on portait des branches de cet arbre en guise de bouquets à l'occasion des fêtes en honneur de la déesse Hathor. Ces couronnes ou bouquet de tret n'étaient certainement pas faites de branches et de feuilles de cyprès comme le veut M. Newberry, et cela pour des raisons résultant de la géographie botanique puisque, comme nous l'avons déjà vu, le cyprès n'existait pas dans l'Égypte antique, surtout en Haute-Égypte. Nous savons aussi, par les trouvailles faites dans les anciennes nécropoles, que les guirlandes et bouquets se composaient des branches ou des feuilles des trois arbres suivants: Mimusops Schimperi Hochst. (le perséa des anciens), Olea europea L. (l'olivier) et Salix safsaf (le saule égyptien). Nous connaissons depuis longtemps les anciens noms du Mimusops Schimperi Hochst, et de l'Olea europea L., de sorte que le nom de trit ne peut nullement s'appliquer à l'un ou à l'autre de ces deux arbres. Nous pouvons donc conclure qu'on se servait des branches et des feuilles de l'arbre $tr \cdot t$ — mot traduit depuis longtemps par saule (صفصان) à cause de sa ressemblance avec le copte rape — pour en faire des guirlandes et des bouquets. D'autre part, nous n'ignorons pas que les anciennes tombes nous ont fourni une grande quantité de guirlandes en feuilles de saule égyptien dont nous nous occuperons dans les chapitres suivants. Ch. Molde(h)nke (cf. supra, p. 192, note 2) a donc, à juste titre, tiré de ce fait la seule conclusion possible en traduisant l'expression [] of •] ar « Weidenblätter-Kränze ».

2. — GUIRLANDES EN FEUILLES DE SAULE ÉGYPTIEN.

A) PLANTES TROUVÉES SUR LES MOMIES ROYALES DE DEIR EL BAHARI (1881).

Si nous sommes assez bien renseignés sur la flore pharaonique, nous le devons en premier lieu aux nombreuses plantes admirablement conservées dont étaient couvertes les momies royales trouvées, le 6 juillet 1881, dans la fameuse cachette de Deir el Baḥari. De cette trouvaille, la science aurait difficilement tiré un profit considérable si deux savants de premier ordre ne s'étaient

pas intéressés tout particulièrement à ces restes desséchés: Gaston Maspero et Georges Schweinfurth. A Maspero (1) revient le mérite d'avoir reconnu la grande valeur, pour l'égyptologie et pour la botanique, de cet herbier vieux de trois mille ans et d'avoir confié son examen à un naturaliste aussi distingué que G. Schweinfurth. En effet, ce travail fut un véritable événement pour le fameux expert de la flore égyptienne. Un Français, Arthur Rhoné, nous en fait le récit suivant (2): « J'assistai à la première visite que leur fit (aux momies royales) le célèbre naturaliste G. Schweinfurth: il était dans l'enthousiasme devant cet herbier sans prix, et disait qu'au développement des fleurs on pourrait préciser la saison où elles ont été cueillies » (3).

Un profane peut difficilement imaginer la somme énorme de travail que coûta au grand savant la préparation de toutes ces plantes. «L'illustre Dr Schweinfurth, dit Maspero, nous prêta le concours de sa science et de son habileté sans rivales pour préparer les fleurs et les graines, en reconnaître l'espèce, les décrire, en un mot, pour en composer un herbier, le plus vieux qu'il y ait au monde » (4). C'était chose relativement facile que l'identification (5) des espèces auxquelles appartenaient ces plantes (6), si bien conservées qu'on les

(1) En général cf. A. Moret, Maspero et les fouilles dans la Vallée des Rois, dans Revue égyptologique, t. II, fasc. 3-4, 1924, p. 38-56.

et de la difficulté de ce travail, il faut songer que chaque partie de plante devait d'abord être amollie dans l'eau chaude, puis séchée de nouveau, après avoir été soigneusement déployée, enfin fixée sur du papier de façon à en laisser apercevoir même le plus petit détail : le tout était recouvert d'une plaque de verre solidement attachée par un encadrement de papier de Chine. Maspero, alors Directeur général des Antiquités égyptiennes, avait prié Schweinfurth de répartir les doubles du Musée du Caire entre les collections européennes. Quiconque aurait l'occasion de voir, dans un musée, les plantes qui ont été préparées par lui, ne saurait trop admirer l'élégance et le soin qu'il apportait à ce délicat travail. Le plus grand nombre de ces plantes se trouve naturellement au Musée du Caire; elles ne sont encore ni publiées ni classées. Les spécimens assez complets conservés au Botanisches Museum de Berlin Dahlem ont été très soi-

⁽²⁾ Récit de la trouvaille des momies royales de Deir el Bahari, à Thèbes, faite en 1881, dans Gazette des Beaux-Arts, janvier-février, Paris, 1883.

⁽³⁾ Schweinfurth, en effet, a maintes fois tiré des déductions de ce genre. Celles de M. Newberry, dans Carter, *The Tomb of Tut-Ankh-Amen*, t. II, 1927, p. 196, n'ont donc aucunement le mérite de la nouveauté.

⁽⁴⁾ Les momies royales de Deir el-Bahari, dans Mém. de la Miss. archéol. franç. au Caire, t. I, 1889, p. 526.

⁽⁵⁾ G. Schweinfurth, Zum Geleit, dans L. Keimer, Die Gartenpflanzen im alten Aegypten, t. I, 1924, p. vil.

^(°) La préparation, au contraire, en fut plus pénible. Pour se faire une idée de l'importance

aurait crues desséchées depuis un mois à peine. Comme Schweinfurth n'a jamais mis de retard à publier les conclusions de ses recherches, il a consacré toute une série d'articles aux plantes de Deir el Bahari (1) et, se basant sur ses déductions, des savants appartenant à des spécialités différentes se sont occupés à leur tour de cette trouvaille (2). Malheureusement il ne nous a pas laissé, comme c'était son intention, un ouvrage auquel il voulait joindre les dessins des plantes préparées et de ses recherches microscopiques, ses photographies avec des

gneusement classés par Schweinfurth lui-même, mais non publiés; ceux du Musée égyptien de Berlin sont mentionnés dans le Ausführliches Verzeichnis (1899, p. 451-452); on trouvera les photographies de quelques-unes de ces plantes dans Aegyptische und vorderasiatische Alterthümer, aus den Königl. Museen zu Berlin, 1895-1897, t. I, pl. 38 et dans Amtliche Berichte aus den Königl. Kunstsammlungen, t. XXXIX, nº 10, 1918, p. 223, fig. 78 (G. Mæller). Les échantillons entrés au Rijks-Museum van Oudheden à Leiden sont souvent mentionnés par W. Pleijte, par exemple: Blæmen en planten uit Oud-Egypte in het Museum te Leiden. dans 2. Bijlage tot de 35 ste Jaarvergadering der Ned. Bot. Vereeniging, 29 juillet 1882; La couronne de la justification, dans Actes du VI congrès international des orientalistes tenu en 1883 à Leide, 4° partie 1885, p. 3-30; une petite note, imprimée en 1885 (?) dans le Bulletin (?) du Musée de Leide et dont le tiré à part ne porte pas de titre, cf. p. 9 : "Ten Geschenke: Van den heer G. Maspero, Directeur-Generaal van de Museums in Aegypte, door tusschenkomst van D'Schweinfurth : . . . n). Je ne sais si l'on a publié les spécimens entrés au Louvre et au Musée botanique de Kew près de Londres. Au sujet de la publication de quelques-unes de ces plantes par M. Newberry dans The Illustrated London News du 24 février 1923, p. 284-285, cf. infra, p. 200, note 2. Il ressort du journal quotidien la Post (Berlin, 30 (?) août 1884) que c'est de Berlin, en automne 1884, que Schweinfurth a expédié ces plantes aux divers musées ci-dessus mentionnés.

- (1) De la flore pharaonique, dans Bull. de l'Inst. Égyptien, II° série, n° 3, année 1882, Le Caire 1883, p. 51-76 (p. 114, séance du 3 mars 1882); Schweinfurth et Ascherson dans Sitzungsberichte der Gesellschaft naturforschender Freunde, Séance du 17 janvier 1882; Schweinfurth, The Flora of Ancient Egypt, dans Nature, t. 28, n° 5, 1883, p. 109-114; Idem, Über Pflanzenreste aus altägyptischen Gräbern, dans Berichte der deutschen botan. Gesellschaft, t. 11, 1884, p. 351-371 etc., etc.
- (2) Miss Amelia B. Edwards, dans Academy, de septembre 1882 (je n'ai pas sous les yeux cet article en ce moment); E. Cornalia, Di un erbario di circa 3500 anni fa, nota letta al R. Istituto Lombardo nell'adunanza del 26 maggio 1882. Estratto dai Rendiconti del R. Istituto Lombardo, série II, vol. XV, fasc. XI, p. 1-5; CESARE A. DE CARA, S. J., Fiori et corone nelle tombe egiziane, dans Études archéologiques, linguistiques et historiques, dédiées à M. le D' C. Leemans à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa nomination aux fonctions de Directeur du Musée archéologique des Pays-Bas, Leide, 1885, p. 73-74; V. Lorer, La flore pharaonique, 1re édition 1887, 2" édition 1892; F. Woenig, Die Pflanzen im alten Aegypten, 1897 (2° édition); F. HART-MANN, L'agriculture dans l'Égypte ancienne, 1923; L. Keimer, Die Gartenpflanzen im alten Aegypten, t. I, 1924; P. E. Newberry, dans The Illustrated London News du 24 février 1923, p. 284-285, etc., etc.

spécimens de plantes actuelles pour faire la comparaison avec celles des exemplaires anciens. Il a publié seulement un petit article de vulgarisation dans lequel on trouve quelques-uns de ses admirables dessins des guirlandes de Deir el Bahari (1). Ces dessins ont été réimprimés, il y a quelques années, par M. Newberry (2), mais, chose incompréhensible, sans aucune mention de leur auteur.

Quoi qu'il en soit, les restes végétaux trouvés sur les momies royales de Deir el Baḥari mériteraient bien, après cinquante ans, une publication détaillée.

B) DESCRIPTION DES GUIRLANDES EN FEUILLES DE SAULE ÉGYPTIEN.

La composition et la forme singulières qui caractérisent les guirlandes couvrant les momies royales et d'autres momies, à partir du Nouvel Empire, demande une description détaillée. L'étroit espace situé entre la momie et le couvercle intérieur du cercueil ne permettait pas d'y placer des guirlandes de fleurs semblables à celles que l'on fait actuellement; elles devraient être, tout au contraire, plates et minces. On employait dans ce but des feuilles ayant un peu la consistance du cuir, de préférence des feuilles du saule égyptien (Salix safsaf Forsk.) (pl. II, 2) et du Mimusops Schimperi Hochst., le perséa des auteurs classiques. On les pliait deux fois dans le sens de la longueur, la face supérieure en dehors, de telle sorte que quatre épaisseurs de feuille étaient

(1) Der Blumenschmuck ägyptischer Mumien, dans Gartenlaube, t. XXXII, n° 38, 1884, p. 628-630.

(2) Illustrated London News du 23 février 1923, p. 284-285; on y lit: "Photographs 1 to 5 and 10 from the collection arranged by Professor Percy E. Newberry". Schweinfurth lui-même dans l'exemplaire qu'il possédait de la dite revue, a biffé le nom du savant anglais et l'a remplacé par le sien! En effet les photographies montrent clairement qu'il s'agit ici des plantes préparées par Schweinfurth, qui ajoutait à la figure 3 (pl. II. 1, de cet article), p. 284: "Abdruck aus "Gartenlaube", 1884, S. 628-630. Dans une lettre adressée à Alfred Kaiser, l'explorateur bien connu du Sinaï (+ 1930),

en date du 6 mars 1923, lettre que j'ai actuellement en ma possession, Schweinfurth, à propos des plantes trouvées dans le tombeau de Toutankhamon, s'exprime ainsi : «Sie finden in der Nummer vom 24. Febr. 1923 der 'Illustrated London News' zwei ganze Blätter mit Abbildungen alter Totenpflanzen, aber schon bekannte und alle von mir selbst präparierte, wie ich sie im Kew-Museum deponiert habe. Da sind auch die Guirlanden und die mit solchen behangenen Mumienkästen abgebildet, die ich 1884 in der 'Gartenlaube' (S. 628-630) als Holzschnitte gegeben habe - natürlich alles ohne Nennung meines Namens. Percy Newberry hat die Zeichnungen (Photos) eingereicht».

appliquées l'une sur l'autre, formant de petits paquets carrés ou rectangulaires. On enfilait ces petits paquets sur une fibre détachée d'une feuille de dattier ou sur des fibres de papyrus, chaque paquet pénétrant un peu dans le précédant en le dépassant de presque toute sa longueur. Entre les plis de ces petits paquets, on insérait de petites fleurs ou des pétales de fleurs de différentes espèces. D'autres fibres de dattier ou de papyrus, plus minces encore, étaient cousues sur toute la longueur de la guirlande et fixaient ainsi les fleurs ou les pétales de fleurs aux petits paquets de feuilles de saule ou de perséa (pl. I, 1-4 et pl. II, 1; voir également l'explication de ces planches, p. 233).

Je me suis borné à décrire une seule espèce de ces guirlandes; car elles sont en général fabriquées suivant un procédé semblable; mais on peut distinguer dans leur composition plusieurs légères différences, importantes pour établir la date exacte de ces guirlandes. Je renvoie à plus tard leur description détaillée. Disons enfin qu'elles recouvraient la moitié supérieure des momies en plusieurs rangs concentriques (pl. II, 1).

Les guirlandes ainsi disposées rappellent par leur aspect général (1) certains colliers en métal encore en usage dans les différents pays de l'Orient; les petits grelots et pendeloques des colliers orientaux ressemblent beaucoup aux fleurs ou pétales de fleurs insérés dans les feuilles pliées de saule ou de perséa (pl. I, 1-4 et 5) (2).

Les momies des grands personnages, surtout de sang royal, paraissent, pendant la période du Nouvel Empire, être les seules qui portent des guirlandes faites de fleurs et de feuilles fraîches. Pour les momies appartenant aux gens de condition moyenne ou inférieure, on se contentait de figurer sur les cercueils la représentation de guirlandes semblables; on les voit très souvent peintes en couleurs criardes sur les cercueils. On a également trouvé dans les tombes de hauts personnages, à côté de ces guirlandes de fleurs, des colliers analogues, faits en pièces de faïence ou en fleurs naturelles et en pâte de verre. Le tombeau de Toutankhamon nous a donné à la fois des

(2) Collier indigène analogue aux colliers con-Bulletin, t. XXXI. servés au Musée Ethnographique de la Société Royale de Géographie d'Égypte. On peut s'en procurer de semblables chez les orfèvres du Mousky (Le Caire).

26

⁽¹⁾ D'après Schweinfurth, Der Blumenschmuck ägyptischer Mumien, dans Gartenlaube, t. XXXII, n° 38, 1884, p. 629.

guirlandes de fleurs (1), des colliers en faïence (2), et enfin quelques colliers en fleurs naturelles avec plaquettes de verre (3). Mais nous laisserons de côté ces cas particuliers qui sont en dehors de notre sujet.

C) CATALOGUE DES GUIRLANDES EN FEUILLES DE SAULE ÉGYPTIEN.

Le catalogue suivant, qui est loin d'être complet, donne les exemples les plus importants des guirlandes faites en feuilles de saule que j'ai eu l'occasion d'observer :

- α) Guirlandes placées sur la poitrine des momies des rois Amosis (4) et Aménophis I^{er (5)} et de la princesse Nsi-Chonsou (6); trouvées en 1881 dans la cachette de Deir el Bahari. Sur les musées où sont actuellement conservés ces guirlandes, cf. supra, p. 198-199, note 6.
- β) Guirlandes qui correspondent tout à fait à celles de α ; trouvées par E. Schiaparelli à Cheikh Abd el Gourna (7), dans un tombeau appartenant à la XXIe(?) dynastie.
 - (1) Cf. infra, p. 203-204.
- (2) CARTER and MACE, The Tomb of Tut-Ankh-Amen, t. I, 1923, pl. XXXIX.
 - (3) Cf. supra, p. 201.
- (4) Feuilles pliées du saule égyptien dans lesquelles sont insérées des fleurs de Dauphinelle (Delphinium orientale GAY.), des fleurs de Sesbania aegyptiaca Pers., des pétales du «lotus» bleu (Nymphaea caerulea SAV.), des pétales d'Alcea ficifolia L.
- (5) Feuilles pliées du saule égyptien dans lesquelles sont insérées des fleurs d'Acacia (Acacia nilotica Del.), des fleurs de safre (Carthamus tinctorius L.), des pétales d'Alcea ficifolia L., des pétales de Nymphaea caerulea Sav.
- (6) Feuilles pliées du saule égyptien dans lesquelles sont insérées des fleurs de Picris coronopifolia Dest., des fleurs de bluet (Centaurea depressa M. Bieb.), des fleurs de coquelicot (Papaver rhoeas L.). Cf. Schweinfurth, De la flore pharaonique, dans Bull. de l'Inst. Égyptien, II.

- série, n° 3, 1882, Le Caire 1883, p. 72: «Sa momie était recouverte de guirlandes composées des feuilles de Salix safsaf F., pliées et cousues ensemble..... et qui fixaient une série des petites jolies fleurs dont la couleur s'est aussi bien conservée que dans nos herbiers les mieux tenus».
- (7) SCHWEINFURTH, Les dernières découvertes botaniques dans les anciens tombeaux de l'Égypte,
 dans Bull. de l'Inst. Égyptien, II° série, n° 6,
 année 1885, Le Caire 1886, p. 270: «Un fait
 curieux d'identité avec une trouvaille antérieure
 ressort d'un fragment de guirlande que M. Schiaparelli a retiré d'un tombeau violé déjà avant
 lui à Cheikh-Abd-el Qourna. Ce débris est absolument de la même composition que les guirlandes qui ornaient la momie d'Aménophis I°
 et découverte en 1881 à Deir el Bahari.....
 Le fragment de guirlande se compose de feuilles
 de saule égyptien, Salix safsaf F., et de fleurs
 de safre, Carthamus tinctorius L., retenues en

- γ) Guirlandes provenant de la tombe de Toutankhamon :
- (1) Une guirlande couvrant en rangées concentriques la poitrine du deuxième cercueil momiforme. La première et la deuxième séries sont faites de feuilles d'olivier (Olea europaea L.) et de bluet oriental (Centaurea depressea M. Bieb.), la troisième de feuilles de saule, bluets et pétales de «lotus» bleu (Nymphaea caerulea Sav.), la quatrième de feuilles d'olivier, de bluets et de feuilles de céleri (Apium graveolens L.). «In the making of this wreath the willow leaves are folded over narrow strips of papyrus pith and serve as claps for the cornflowers, water-lily petals and sprigs of wild celery» (1).
- (2) La tombe de Toutankhamon nous a également donné un collier très intéressant composé de fleurs (2). N'ayant vu ni l'original de ce collier ni de la guirlande précitée et ne voulant pas me fier à la description et à l'identification des plantes faites par M. Newberry (3), je ne mentionnerai que le quatrième rang du collier. Il serait formé alternativement de feuilles de saule et de

petits paquets ou bouquets au moyen de fibres de papyrus et des bandelettes minces d'une toile fine et rougeâtre. Les petits bouquets se trouvent intercalés dans les feuilles leur servant à l'état plie d'agrafe».

- (1) P. E. Newberry, dans H. Carter, The Tomb of Tut-Ankh-Amen, t. II, 1927, p. 191, pl. XXII.
- (2) H. CARTER, The Tomb of Tut-Ankh-Amen, t. II, 1927, pl. XXXVI, 78.
- (3) P. E. Newberry, dans H. Carter, op. cit., p. 191-192. Parmi les plantes provenant de la fameuse tombe, la trouvaille la plus importante est sans aucun doute celle de fruits de Mandragora officinalis L. Leur identification, nullement difficile d'ailleurs, doit être considérée comme certaine, étant donné qu'elle a été faite par de véritables botanistes (cf. Newberry, loc. cit., p. 192, note 1: "For the identification of the mandrake fruits I am indebted to Mr. L. A. Boodle of the Jodrell Laboratory, Royal Gardens, Kew, and to Mrs. Clement Reid)". D'autre part, je

ne crois pas qu'on ait trouvé dans ce collier des baies de douce-amère (Solanum dulcamara L.), comme le prétend M. Newberry (op. cit., p. 191-192, 195-196). M. Newberry cite également des baies de cette plante (Solanum dulcamara L.) parmi les restes végétaux découverts par Fl. Petrie à Hawara et datant du 11° ou 111° siècle après J.-C. (cf. Newberry dans Fl. Pe-TRIE, Hawara, Biahmu, and Arsinoe, 1889, p. 51; cet exposé de M. Newberry a été sévèrement critiqué par Schweinfurth, voir Flinders Petries Ausgrabungen im Fajum, dans Petermanns Mitteilungen, année 1890, t. XXXVI. fasc. 2, p. 54). Schweinfurth a étudié, entre 1888-1897, plusieurs centaines de ces baies trouvées à Hawara et il les a identifiées avec certitude comme se rapportant à la Withania somnifera Dun. et non pas au Solanum dulcamara L. On doit en conséquence appeler les fruits en question (provenant du tombeau de Toutankhamon et de Hawara) baies de Withania somnifera Dun.

feuilles d'une plante non encore identifiée, et des pétales de «lotus» bleu seraient attachées à ces feuilles.

- δ) Cercueil de la reine Méritamoun, que l'on présume être fille de Thoutmès III et femme d'Aménophis II. La momie avait été remmaillotée et les cercueils avaient été restaurés et repeints la dix-neuvième année du roi Paynozem (XXI° dynastie); Deir el Baḥari, Expédition du Metropolitan Museum of Art (1929) (1-2).
- ε) Feuilles de Salix safsaf Forsk. détachées d'une guirlande et trouvées sur une momie provenant de Hawara (3) (11°-111° siècle après J.-C.); identifiées par G. Schweinfurth en 1904. Actuellement conservées au Musée botanique de Dahlem près de Berlin.
- ζ) Branches du saule égyptien portant des feuilles, déposées sur la momie d'une jeune fille (νιι siècle après J.-C.), découverte à Arsinoé, au mois de février 1896, par M. C. Schmidt. Comme on le sait par bien d'autres exemples, on ne se donnait pas la peine, à cette époque de décadence, de coudre ces feuilles en guirlandes. Musée botanique de Dahlem près de Berlin.

D) ÂGE ET SIGNIFICATION DES GUIRLANDES COUVRANT LES MOMIES ÉGYPTIENNES.

Il est probable qu'on a, depuis une époque déjà ancienne, couvert de fleurs les morts et les cercueils; mais nous n'avons pas constaté l'existence de guirlandes semblables à celles que nous venons d'écrire par la période antérieure

- (1) Feuilles pliées du saule égyptien dans lesquelles sont insérées des fleurs d'Acacia (Acacia nilotica Del.) et d'autres fleurs ou pétales de fleurs que je n'ai pas encore pu voir. Cf. Wislock, The Egyptian Expedition 1928-1929. The Museum's Excavations at Thebes, dans The Metropol. Mus. of Art, Section II of the Bull. of the Metropol. Mus. of Art, New York, novembre 1929, fig. 28, p. 26-27 (The Illustrated London News, 7 décembre 1929, p. 986, fig. 9); IDEM, The Egyptian Expedition 1929-1930. The Museum's Excavations at Thebes, dans The Metropol. Mus. of Art, Section II of the Bull. of the Metropol. Mus. of Art, décembre 1930, fig. 18, p. 19 «garlands from the breast of Meryet-Amun».
- (2) Je ne puis me prononcer sur le point de savoir si les guirlandes de momies publiées par R. Mond and W. B. Emery, The Burial Shaft of the Tomb of Amenemhat, dans les Annals of Archæol. and Anthropol. of Liverpool, t. XVI, 1929, pl. LX, contiennent ou non des feuilles de saule, étant donné que la description de ces plantes est un peu trop brève: (p. 65) "The body was surrounded by wreaths of flowers".
- (3) P. E. Newberry, dans Fl. Petrie, Hawara, etc., 1889, p. 53, cite la Salix safsaf Forsk. parmi les plantes que Fl. Petrie n'a pas trouvées à Hawara, mais dont l'existence a déjà été constatée antérieurement (c'est-à-dire sur les momies royales, etc., cf. supra, α-δ).

au Nouvel Empire (1). Il est en outre évident que les plantes attachées aux momies ou aux cercueils datent en général du temps où les morts ont été ensevelis; font seulement exception les guirlandes qui couvrent les momies royales de la XVIIIe dynastie trouvées à Deir el Bahari. Ces momies, le fait est bien connu, n'ont été déposées définitivement dans la fameuse cachette, pour les protéger contre les profanations des voleurs, qu'à l'époque de la XXIe dynastie ainsi que les momies des membres de la famille régnante. Il est donc évident que les guirlandes entourant ces momies ont été renouvelées à cette époque (2). Cela est d'ailleurs démontré depuis longtemps par le fait que la momie de la princesse Nsi-Chonsou, mentionnée plus haut (p. 202), appartenant à la XXIe dynastie, porte exactement les mêmes guirlandes que les momies des grands rois de la XVIIIe et de la XIXe dynastie (3). Cependant seule l'étude et la description détaillée de la totalité du matériel nous apprendra jusqu'aux moindres détails les différences qui caractérisent les diverses guirlandes, couronnes, colliers, etc., appartenant à des dynasties différentes.

Les guirlandes, colliers et couronnes que l'on déposait sur le corps, le cou et la tête du défunt n'avaient originairement qu'un but ornemental; on couronnait le mort, d'après les textes, comme pour les fêtes. Mais bientôt cette ornementation florale reçut un caractère religieux ou symbolique. De même qu'Osiris triomphant et paré de guirlandes de fleurs avait quitté la salle de jugement d'Héliopolis, on souhaitait que le mort parût devant Osiris, juge des morts, paré de la «couronne de la justification » (m;hw n m;-hrw)

von Der-el-Bahri verbarg».

⁽¹⁾ W. PLEITE, La couronne de la justification, dans Actes du VI° congrès international des orientalistes tenu en 1883 à Leide, 4° partie, 1885, cf. p. 7: "Maspero dit au sujet de la momie d'Amosis: 'XVIII° dynastie, entourée de guirlandes de fleurs selon l'usage constant des Égyptiens de l'époque thébaine'».

⁽³⁾ Aegyptische und vorderasiatische Alterthümer aus den Königl. Museen zu Berlin, t. I., 1895, pl. 38 "Blumengewinde von der Mumie Ramses II (XIX° dyn.) (Erneuert in der XXI. dyn.)", texte p. 15 "...... Dieser Schmuck wurde der Mumie zur Zeit der 21. Dyn. beigegeben, als man sie vor den Gräberdieben im Schachte

Morts (chap. xix) rappelle un peu «la couronne de la justice» dont parle la deuxième épître à Timothée (IV, 8). Si le chapitre xix du Livre des Morts (éd. Lepsius) est d'une rédaction relativement récente, nous connaissons la phrase concernant le couronnement des morts au moins dès le Nouvel Empire, comme il ressort de la stèle du Louvre A 66 () a grand a guirlandes et de couronne de la justification») et d'un Papyrus magique de Turin (1). Le cercueil contenant la momie de Toutankhamon était orné de guirlandes et de colliers (cf. supra, p. 203), mais d'autre part le masque en or porte sur la tête ou, plus exactement, autour de l'uræus et de la tête de vautour qui surmontent le front, une véritable petite couronne (2) dans laquelle on doit probablement voir «la couronne de la justification». Depuis la XXIIe dynastie, et surtout à l'époque grecque, on ne trouve presque aucune momie sans cette couronne, qu'elle soit faite de fleurs naturelles ou simplement indiquée en couleurs (3).

IV. — LE BOIS DU SAULE ÉGYPTIEN ET CELUI DE L'ARBRE TR.T.

Nous réunissons dans un court chapitre les renseignements que nous possédons sur le bois de Salix safsaf Forsk. dans l'Égypte ancienne ainsi que les textes relatifs du bois de l'arbre tr-t.

(2) The Illustrated London News, 27 juin

1925, t. 166, n° 4497, p.1290, 1294, 1295, 1297; H. CARTER, The Tomb of Tut-Ankh-Amen, t. II, 1927, pl. LXVII; Sir E. Denison Ross, The Art of Egypt through the ages, 1931, p. 191.

(3) Bibliographie: PLEIJTE, La couronne (etc., cf. supra, p. 199, note 6); Spiegelberg, Die Lesung von & hinter Personennamen, dans Rec. de trav., XXVI, 1904, p. 49; Gardiner dans Davies and Gardiner, The Tomb of Amenemhēt (n° 82), 1915, p. 111, note 3; Blackman, The funerary Papyrus of Enkhefenkhons, dans Journal of Egyptian Archæology, t. IV, 1917, p. 126; Wiedemann, Aegypten, 1920, p. 98; Spiegelberg, Sitzungsberichte der Bayer ischen Akademie der Wissenschaften, Philosoph.-philolog. und hist. Klasse, 1926, 2. Abh., p. 5; Newberry, dans

1. — LE BOIS DU SAULE ÉGYPTIEN.

Le musée des antiquités égyptiennes de Berlin (n° 18.999) conserve un couteau protohistorique en silex dont le manche est fait en bois de saule. Ce couteau a été trouvé en 1905-1906 par G. Mæller (1) et l'identification du bois du manche est dû à L. Wittmack. En outre M. W. Ribstein (2) a étudié, il y a quelques années, un assez grand nombre d'objets en bois provenant de l'Égypte ancienne. Il a constaté que le couvercle bombé et le fond d'une boîte remontant à peu près à la IIIe dynastie, ainsi qu'une étiquette de momie datant de l'époque romaine, étaient fabriqués avec du bois de saule. M. Ribstein le nomme «Salix species»; il s'agit ici sûrement de l'espèce Salix safsaf Forsk.

Nous savons par un papyrus grec qu'on fabriquait avec le bois de saule les perches qui supportaient les tentes (3): Δημοκράτης Ζήνωνι χα[ί]ρειν. τὰ σκήνεια τῆς [σκη]νῆς εὐρηκα βεβρωμένα, ἐωράκην δὲ ἐν τοῖς Δημέ[ου] καὶ σαρ' Ἑλένωι ἰτέινα ὀρθὰ καὶ ἐπιτήδεια, etc. Démokratès se plaint donc que les perches de sa tente sont mangées (probablement par les vers). Comme il a remarqué dans la propriété de Déméas et en la possession de Hélénos des poteaux de saule droits et propres à cet usage, il demande à Zénon d'en acheter quelques-uns pour lui.

Les botanistes anciens et modernes insistent sur le fait que le bois du saule est léger (4); c'est probablement pour cette raison qu'on se servait de ce bois pour en fabriquer des boîtes, des ustensiles, etc.

CARTER, op. cit., p. 190; ERICHSEN, hinter dem Namen des Verstorbenen, dans Acta orientalia, t. VI, 1928, p. 270-278.

(1) G. Moeller und A. Schafff, Die archäologischen Ergebnisse des vorgeschichtlichen Gräberfeldes von Abusir el-Meleq, 1926, p. 47 Berlin 1899. Feuersteinmesser mit Holzgriff aus Weidenholz (Salix safsaf, nach Bestimmung durch... Wittmack?. Cf. également H. Schäfer, Die Kunst Aegyptens, dans Propyläen-Kunstgeschichte, t. II, 1925, p. 186,12 et p. 579 (186,12).

(2) Zur Kenntnis der im alten Aegypten verwen-

deten Hölzer, dans Botanisches Archiv, Zeitschrift für die gesamte Botanik, herausgegeben von Dr Carl Mez, Königsberg i. Pr., p. 194-210 (mon tirage à part n'indique ni le tome ni l'année de la revue précitée).

(3) C. C. Edgar, Zenon Papyri, t. III, 1928 (Catal. général), n° 59353, p. 80-81. Lettre de Démokratès à Zénon datée du 6 mars 243 avant J.-C.

(4) Cf. par exemple: Théophraste, *Hist.* plant., I, 5, 4; V, 3, 4 (cf. Pline, *Nat. hist.*, XVI, 209 (77), V, 7, 7).

On employait également du bois de saule pour faire du charbon. Dans le grand papyrus magique de Paris (1), on recommande de faire griller les intestins d'une victime sur des charbons de bois de saule, ce qui portait bonheur à un atelier ou à une maison : 239, 7 τὰ σπλάγχνα ἀποπυρίας ἐπὶ ξύλοις (239, 8) ἰτείνοις οὐτω κατάφαγε. Le papyrus magique copte nº 42573 du Musée du Caire (2) mentionne (fol. 2) κεββς νίας ντωρε «charbons de l'arbre saule». D'après Théophraste (3) le bois de saule répand en se carbonisant une mauvaise odeur : Δύσκαπνα δὲ τῷ γένει μὲν ὅλως τὰ ὑγρά καὶ τὰ χλωρὰ διὰ τοῦτο δύσκαπνα. λέγω δὲ τὰ ὑγρὰ τὰ ἕλεια, οἶον ωλάτανον, ἰτέαν, etc.

2. — LE BOIS DE L'ARBRE TR-T.

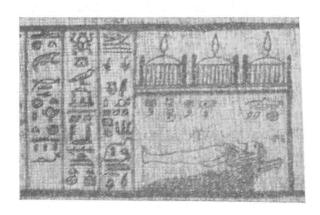


Fig. 4. — D'après Lanzone, Les papyrus du Lac Mæris, 1896, pl. VII.



Sobk de Crocodilopolis repose sur son bien (litt.: ses choses); il y a un coffre de bois de saule à Crocodilopolis...... et son corps est caché dans un saule (c'est-à-dire probablement dans une caisse ou un cercueil en bois de saule). Cf. fig. 4.

Ces papyrus du Fayoum datent, ce qui se laisse facilement prouver, surtout

- (1) PREISENDANZ, Papyri graecae magicae, t. I, 1928, p. IV (2373-2440); Wessely, Synopsis florae magicae, dans Bull. de l'Inst. franç. d'Archéol. orient., t. XXX, 1930, p. 24.
 - (2) Communication due à l'amabilité du Dr
- W. E. Crum et de M. H. Munier Cf. infra, p. 226.
 - (3) Hist. plant., V, 9, 4.
- (4) R. V. Lanzone, Les Papyrus du Lac Mæris, 1896, pl. VII, cf. Junker, Das Götterdekret über das Abaton, 1913, p. 43, note 1.

par quelques-unes de leurs représentations, de très basse époque, probablement de l'époque romaine.

Au cours de cet article nous avons déjà constaté maintes fois que le mot $tr \cdot t$ $(tr \cdot t)$ correspond à τ cope, «saule» (Salix safsaf Forsk.). Nous devons donc admettre que le coffre ou le cercueil t constant dont il est question dans les papyrus du Fayoum était lui aussi fait en bois de saule, bois qui a également servi à fabriquer un coffret, un manche de couteau, des étiquettes de momies, etc. (cf. supra, p. 207). Sans doute les spécimens de bois provenant des fouilles ne prouvent nullement l'existence sur les bords du Nil des différents arbres qui les ont fournis. Mais en ce qui concerne le saule, dont le bois a servi à fabriquer de nombreux objets trouvés dans les tombes, nous pouvons affirmer avec certitude qu'il est véritablement un arbre égyptien.

D'autre part on a recueilli déjà dans les tombeaux de l'époque pré ou protohistorique des milliers d'objets (cercueils, statuettes, ustensiles, etc.) fabriqués avec des bois étrangers. J'ai réuni tous les noms des arbres étrangers dont le bois a été rencontré jusqu'à présent, à ma connaissance, dans les tombeaux de l'Égypte ancienne. Parmi ces bois se trouve souvent le bois de cyprès et d'autres conifères, mais personne n'a eu l'idée de les prendre pour des produits égyptiens. Laissant de côté ici les publications et les très nombreuses notes que je possède sur les bois de l'Égypte ancienne se référant aux travaux de Schweinfurth, Beauvisage, Wittmack, Ribstein, A. Lucas, etc., je ne mentionnerai parmi les dernières trouvailles que les deux plus remarquables : les fouilles de Badari (1) nous ont donné un assez grand nombre des bois travaillés provenant de diverses espèces de conifères (Pinus, Juniperus, Cupressus, etc.). Le tombeau de Toutankhamon nous a fourni un cercueil en bois de chêne (2). M. Brunton et Miss Caton-Thompson ont parlé en ces termes des bois de conifères trouvés à Badari : "It is to be noted that some of the specimens of wood from the Predynastic villages and graves are varieties of pine, cedar, and also apparently cypress or juniper. We have no evidence that these trees

Bulletin, t. XXXI.

toire égyptienne, mais un aspect local de la culture de cette époque).

(2) H. CARTER, The tomb of Tut-Ankh-Amen, t. II, 1927, p. 39, 89, 235, 239, pl. 15, 54, 57, 58, 59; il s'agit probablement du Quercus ilex.

27

⁽¹⁾ Guy Brunton and Gertrude Caton-Thompson, The Badarian Civilisation and the Predynastic Remains near Badari, 1928, p. 62-63. (L'expression de Badarian Civilisation ne désigne pas en réalité une période déterminée de la protohis-

ever grew in Egypt, or that the climate at this time was suitable for them. It is therefore evident that even at this early time, timber was traded from Syria (1) to the Nile Valley ». Je ne saurais rien ajouter à ce jugement pondéré et sûrement exact. L'Égypte a donc reçu, au moins dès le début de l'époque historique, des quantités remarquables de bois étrangers; mais rien ne prouve que des conifères aient existé sur les bords du Nil. Nous verrons plus loin que les multiples importations de l'étranger n'ont laissé presque aucune trace dans le système hiéroglyphique, dans les attributs des anciens dieux, etc.; ce qui prouve à mon avis que, malgré les relations de l'Égypte avec les pays du nord, la religion, les conceptions artistiques, etc. sont plus autochthones qu'on ne le croit généralement aujourd'hui.

V. — LA FÊTE APPELÉE «DRESSER L'ARBRE TR.T».

M. Newberry mentionne (cf. supra, p. 179) ensuite que l'arbre tr·t est consacré à la déesse Hathor et que les textes parlent d'une fête appelée « dresser l'arbre tr·t ». J'ai noté les exemples suivants se rapportant au même sujet :

1. — TEMPLE DE DENDÉRAH (2), CF. FIG. 3.

(l. 1) **→**→

La colonne verticale située derrière le roi contient d'abord les titres royaux, puis le texte dont je donne ici la traduction :



Accomplir le rituel de dresser le saule de Dendérah.

(1) Cf. Pap. Anastasi I, 19, 2 où il est question des forêts du Liban où l'on voit, à travers «les arbres, le ciel (qui) est obscur pendant le jour; il (le Liban) est planté de cyprès (?), de

chênes (?) et de cèdres (?) (en tout cas de conifères) qui atteignent le ciel».

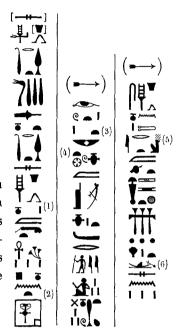
(2) MARIETTE, Dendérah, t. I, 1870, pl. 24 (grand temple, salle B).

 $(1. 2, 3, 4) \longrightarrow$

Devant la représentation du roi, qui dresse l'arbre tr.t, on lit sur trois colonnes verticales :

Dresser le saule. Formule :

Je t'offre le saule. Je dresse devant toi ce rameau du temple du sistre (= temple de Dendérah). On te fait la fête de l'ivresse dans le lieu que lu aimes, avec les très grands de Ta Majesté. J'ai dressé pour toi ce qui t'appartient () au commencement () du premier mois de la saison d'été, et tu t'en es réjouie (litt. : ta face brille par eux).



(l. 5) ←**-**

Vis-à-vis du roi on voit la déesse Hathor qui lui adresse les paroles suivantes:

Je te donne la campagne qui fait naître pour toi des vergers et qui apporte ses beautés (= ses biens) à ta maison.

- (5) Mariette donne ; il s'agit peut-être
- (6) D'après Mariette une lacune qu'on doit remplir par (cf. infra, 1.6).
- (1) Mariette donne 1 au lieu de .

mi l

‡ ∐ [1

(1. 6) ←**-**

Derrière Hathor se tient Horus qui parle au roi en ces termes :



Je te donne tous les vergers de cette terre et tu t'en réjouis.

Nous avons vu plus haut (p. 190) que l'arbre \ de la figure 3 est sûrement un saule, bien que sa forme soit schématisée.

2. — TEMPLE DE MÉDINET HABOU.

J'ai cité en premier lieu ce texte du temple de Dendérah parce qu'il est le plus complet et qu'il explique par une représentation la cérémonie appelée s'h' tr·t. Mais nous connaissons déjà cette fête par deux inscriptions remontant à une époque bien antérieure à celle où furent rédigés les textes du temple de Dendérah. Voici les passages en question :

Temple de Médinet Habou, Ramsès III, liste d'offrandes, mur sud, extérieur (1).

Fin de la fête de «dresser l'arbre tr-t» que Sa Majesté a dédié à son père Amon, le 29° jour du premier mois de l'hiver.

(1) D'après une communication due à l'amabilité de M. R. Anthes. Le passage a été copié, buch de Berlin.

en 1905, par M. Sethe pour les fiches du Wörterbuch de Berlin. Temple de Médinet Habou (1).



Premier mois de l'hiver(2) jour, dresser le vrai arbre tr-t à Amon-Râ en cette fête.

On lit à côté une liste contenant les noms des oblations (diverses sortes de pains, etc.) que l'on doit offrir à Amon-Re' à l'occasion de cette fête.

3. — TEMPLE DE KÔM-OMBO (3).

Une inscription de ce temple nous apprend l'existence d'une cérémonie analogue, dite "apport de l'arbre tr.t ". Voici le texte qui s'y rapporte:

(Le roi)....... Faire un holocauste de nombreux animaux et (la cérémonie) que l'on appelle « apport de l'arbre tr.t ». Accomplir ses rites, etc.

- (1) DUEMICHEN, Altägyptische Kalenderinschriften, 1866, pl. XXXIV c.
- (1) Comme la date est mal conservée et que le texte précédent, provenant également de Médinet Habou, indique clairement le 29° jour, on doit supposer ici la même date. Les deux traits au-dessous de n seraient donc aussi n et non pas 11.
- JÉQUIER, BARSANTI, Catalogue des Monuments et inscriptions de l'Égypte antique, Ir série, Haute-Égypte, t. III, 2º partie, Kôm-Ombos, p. 52, Paroi Est, 596, col. 7.
- (4) 🔪 est probablement mis pour 🔪 qui accompagne parfois le syllabe .

Nous ne savons pas non plus à quelle ville ou à quel culte cette cérémonie se rapportait primitivement, car rien ne prouve que la fête s'h' tr·t (célébrée pour Amon à Thèbes au moins sous la XXº dynastie Ramsès III) ait pris naissance à Dendérah (cf. supra, p. 210-212). A en juger par les textes cités, ceux du moins provenant de Dendérah, il s'agissait, en ce qui concerne cette ville, d'une fête joyeuse où l'on buvait et chantait beaucoup.

à cette fête le 19° jour se base probablement sur Duemichen, Altägyptische Kalenderinschriften, 1866, pl. XXXIV c (cf. supra, p. 213, note 1), mais nous avons démontré (p. 213, note 1) qu'il s'agit plutôt du 29° jour.

⁽¹⁾ H. BRUGSCH, Thesaurus, 1190.

⁽²⁾ G. Möller, Das Hb-sd des Osiris, dans Zeitschrift für ägypt. Sprache, t. 39, 1901, p. 71-74.

⁽³⁾ M. Newberry (cf. supra, p. 179) assignant

VI. — POURQUOI M. NEWBERRY IDENTIFIE-T-IL L'ARBRE TR-T AVEC LES CYPRÈS?

Il est inutile de nous étendre très longuement sur les autres assertions de M. Newberry citées au début de cet article (cf. p. 178-179). Le lecteur critique peut se faire lui-même une opinion sur leur valeur. La supposition apparemment fausse que «the horizontal-branched cypress, which was believed to be a male tree, while the tapering, flame-shaped cypress was believed to be the female tree, n'a évidemment rien à faire avec l'Égypte ancienne, mais remonte tout au plus au moyen âge. Fish (1) dit à ce propos : «The French call this tree (c'est-à-dire Cypressus sempervirens L.) the 'male' Cypress and the upright-growing form «female», but these terms are quite misleading as both bear fertile seeds».

La traduction que fait M. Newberry de « Ta-ntr » (2) par « the land of the 'ntr-pole' » au lieu de « pays divin » ou « nom général pour les pays situés à l'est » ne sera évidemment pas acceptée par le monde savant.

⁽¹⁾ D. S. Fish, Plants cultivated in Egypt, 1912, Alexandria Horticultural Society Bulletin, n° 6, p. 132, n° 358.

⁽²⁾ Egypt as a Field (etc., cf. supra, p. 178, note 1), p. 452 (éd. du Smiths. Report). Cf. Erman und Grapow, Wörterbuch, t.V, 1931, p. 225.

pour cette raison qu'il veut voir dans le mot tret - un cyprès, c'est-à-dire un arbre méditerranéen. L'opinion que la civilisation a pénétré en Égypte par le nord est probablement exacte d'une façon générale. Cependant M. Newberry, dans un grand nombre de petits articles ainsi que dans son étude Egypt as a Field Anthropological Research a toujours commis deux erreurs. Il oublie tout d'abord que cette toute première influence d'origine septentrionale remonte à des temps beaucoup plus anciens que ceux sur lesquels nous possédons des documents historiques. En outre M. Newberry paraît de ne pas s'être rendu compte que les quelques analogies qui existent par exemple entre certains ustensiles (pointes, de flèches, arc, double-hache, etc.) de l'Egypte et de la Crète sont probablement tout à fait fortuites. Il est impossible de nier qu'il existait, depuis une époque très reculée, des relations commerciales par terre et par mer entre l'Egypte et les pays méditerranéens. Mais chose significative et qu'on ne saurait répéter trop souvent c'est que tout ce que nous connaissons par les représentations les plus anciennes, par les objets, les animaux, les plantes, etc. qui ont servi de prototypes aux hiéroglyphes (1), etc. est tout à fait égyptien sans qu'on puisse prouver aucune influence étrangère. Le désir de M. Newberry de voir partout et à tout prix une influence et des relations étrangères, lui a fait souvent dépasser les limites permises, à mon avis, à un savant sérieux. A l'appui de ce grave reproche, je donnerai quelques exemples :

- a) M. Newberry dit au sujet du culte de \(\frac{1}{2}\) et de l'arbre \(tr.t\) (cf. \(supra\), p. 179): «The two tree-cults point to Northern Syria as the country of their origin ». Pourquoi cela? Osiris est d'après lui un dieu venu du nord (Syrie, etc.); l'arbre \(tr.t\) (pour M. Newberry probablement le cyprès, en réalité le saule) est également d'origine méditerranéenne!
- b) M. Newberry (3) voit dans le «fouet (4) » Λ d'Osiris l'ustensile avec lequel on recueille le ladanum (5) dans la région méditerranéenne. L'explication n'est

⁽¹⁾ CAPART, Les origines de la civilisation égyptienne, 1914, p. 33: «Les hiéroglyphes, dont la faune et la flore sont tout entières égyptiennes,....»

⁽²⁾ Cf. Scharff, Orientalist. Literaturzeitung, t. XXXI, 1928, col. 195.

⁽³⁾ The Shepheard's Crook and the so-called 'Flail' or 'Scourge' of Osiris, dans Journal of Egyptian Archaeology, t. XV, 1929, p. 94.

⁽⁴⁾ Le prototype du signe / lest probablement un véritable fouet.

⁽⁵⁾ Cistus villosus (creticus), C. ladaniferus, etc.

pas valable, car le ladanum n'est pas un produit égyptien. M. A. Lucas, dans son consciencieux article intitulé Cosmetics, Perfumes and Incense in Ancient Egypt (1), dit à ce sujet : "Newberry has recently suggested that the ancient Egyptians were acquainted with ladanum as early as the First Dynasty. From purely theoretical considerations this is only what might be expected, since, even if ladanum was not an Egyptian product, it was abundant in countries bordering the Mediterranean with which Egypt had intercourse and from which it might easily have been obtained. No positive evidence, however, can be found for this early use. The earliest literary references known to the writer for the use of ladanum in Egypt are in the Bible, where it is stated that certain merchants carried ladanum into Egypt from Gilead and that Jacob sent ladanum to Egypt as a present to his son Joseph. The date of this record is probably not earlier than the tenth century B. C. and possibly as late as the eighth century B. C. Incidentally it may be noted that the sending of ladanum from Palestine to Egypt suggests that ladanum was not at that time a product of Egypt. The next literary reference in date order that can be traced is the one already quoted from Pliny in the first century A.D.,

M. Sethe dans sa Urgeschichte (1930)⁽²⁾, livre très remarquable qui exercera longtemps son influence sur la science, s'exprime ainsi très judicieusement au sujet du «fouet» / : «Bei dem / hat man neuerdings die Bedeutung als Geissel angezweifelt, weil die erhaltenen Originale dieser Insignie aus Holzstegen und Perlen in einer Weise zusammengesetzt sind, dass sie nicht als Geissel gebraucht werden können. Man hat darin vielmehr ein Gerät zur Gewinnung des Ladanum (einer Art Weihrauch, von der es noch zweifelhaft ist, ob sie den Aegyptern überhaupt bekannt war) finden wollen (Newberny, Journ. Eg. Arch., 15, 86 ff.). Gewiss alles das mit Unrecht. Wie sollte daraus ein Herrschafts-Symbol werden? Da es eben ein solches Symbol ist, kein wirklich gebrauchtes Gerät (3), erklärt sich die Umgestaltung zu einem gebrauchsunfähigen Gegenstand in den als Zier-und Prunkstück gearbeiteten Nachbildungen der geschichtlichen Zeit ohne weiteres. Im übrigen passt diese umgestaltete Form zu dem Ladanum-Gerät, das gleichfalls eine Art Peitsche war, genau so gut oder so schlecht wie zu einer richtigen Viehpeitsche ».

```
(1) Journal of Egyptian Archaeology, t. XVI, 1930, p. 51.
```

Bulletin, t. XXXI.

28

⁽²⁾ P. 66, note 1.

⁽³⁾ C'est-à-dire aux temps historiques.

Citons enfin le passage suivant d'un beau livre récemment publié par M. H. Gauthier (1): «La trop ingénieuse interprétation de M. le Prof. Newberry.... suivant laquelle le «fouet» de Min ne serait pas un fouet, mais bien l'instrument employé par les paysans pour récolter la résine du Cistus ladaniferus L., se heurte à de trop nombreuses et graves difficultés pour pouvoir être admise».

- c) La supposition de M. Newberry que les signes , , , , ont une relation avec la Crète est improbable et même fausse. Voici le raisonnement de M. Newberry : « all these cult objects are also found in Crete, a fact which is significant in view of Sir Arthur Evan's remark, quoted at the beginning of my address, to the effect that he considers the possibility of some actual immigration into the island of the older Egyptian element due to the first Pharaohs » (2). Dans une note relative à ce passage on lit : « The Cults of the double axe and of the Dove or Swallow are found on monuments of the Pyramid Age ». On peut répondre à M. Newberry qu'il n'a pas apporté l'ombre d'un véritable argument prouvant l'existence d'une relation quelconque entre ces signes et leurs analogues crétois (3), quoiqu'il ait consacré à chacun d'eux une étude spéciale (4). M. Junker (5) a très judicieusement reconnu le caractère
- (1) Les fêtes du dieu Min, dans Recherches d'archéologie, de philologie et d'histoire, Institut français d'archéologie orientale du Caire, t. II, 1931, p. 85, note 1.
- (2) Egypt as a Field (etc., cf. supra, p. 178, note 1), p. 446 (édition du Smithsonian Report).
- (3) FR. W. v. BISSING, Der Anteil der ügyptischen Kunst am Kunstleben der Völker, 1912, p. 29: "Auf die Phantastereien, in denen sich ohne genügende Kenntnisse auf beiden Gebieten P. E. Newberry ergeht, um kretische Einflüsse schon in der archaischen Zeit nachzuweisen, gehe ich nicht weiter ein ".
- (1) Ad : To what Race dit the Founders of Sais belong? dans Proc. of the Soc. of Bibl. Archaeol., 1906, t. XXVIII, p. 68-75. Ad et : Two Cults of the Old kingdom, dans Annals of Archaeol. and Anthropol. of Liverpool, t. I,

1908, p. 24-29 (cf. J. CAPART, Bulletin critique des religions de l'Egypte 1908 et 1909, Paris et Bruxelles, 1913, p. 336-337 : «Il (M. Newberry) expose des raisons de croire que le culte crétois de la double-hache était en rapport avec celui de ce dieu Ha. L'article est extrêmement ingénieux, plein d'idées nouvelles qui cependant paraîtront aventureuses sur plus d'un point, ad T cf. également An unpublished Monument of a reference of the Double Axen named , Hetep-Heren-Ptah, dans Annales du Serv. des Antiq., t. XXVIII, 1928, p. 138-140 (l'unique exemple d'un petit silex taillé en forme de double-hache publié par H. R. Hall, A Pre-dynastic Egyptian Double-axe dans Essays in Aegean Archæology present to Sir Athur Evans, 1927, p. 42, pl. V, ne peut également pas suffire pour prouver l'existence d'un problématique des relations entre l'Égypte et les pays méditerranéens et l'incertitude des conclusions que certains égyptologues ont cru pouvoir en tirer: «Wiederholt wird in M. (1) betont, wie unzulänglich die... Übereinstimungen für die Annahme einer tatsächlichen kulturellen Becinflussung Aegyptens durch den vorderen Orient oder die Mittelmeerländer seien. Und doch wird an anderen Stellen ganz klar von Mischkulturen und von einer semitischen Invasion gesprochen. Die Hauptstellen seien hier heraus gegriffen; zunächst M.(1) 44, den Mittelmeerkulturkreis betreffend; bei Besprechung der Löwenjagdpalette : «Die uns hier entgegentretende Mischung von Libysch-Afrikanischem und Kretisch-Mittelländischem, wozu noch die Zweite vorgeschichtliche Kultur mit der querschneidigen Pfeilspitze tritt, ist gerade im Delta um diese Zeit verständlich Aber die ganze Auffassung der Kultur, die aus der Löwenjagddarstellung spricht, beruht auf unsicheren Gründen: auf der Verwendung von querschneidigen Pfeilspitzen...., auf der problematischen Verwandtschaft der Bogen mit den kretischen, und auf dem noch zweifelhafteren Zusammenhang der Doppelaxt mit der kretischen (2) n.

d) Bien caractéristique de la «méthode» adoptée par M. Newberry est également sa manière de déterminer la provenance des vases préhistoriques qui «have been found in graves from Kostamneh in Nubia in the south, to Gizeh in the north» (3). Il s'agit ici de la poterie peinte en rouge de la «deuxième civilisation» de Fl. Petrie. On voit souvent représentée sur ces vases une espèce d'oiseaux (4) qui sont d'après M. Newberry — et la chose est bien probable

culte voué à cet emblème). Ad : A Bird Cult of the Old Kingdom, dans Annals of Archaeol. and Anthropol. of Liverpool, t. II, 1909, p. 49-51. La traduction de par «Khet priest of the deity» me paraît encore assez problématique. Ce titre, d'après le Wörterbuch de Berlin, t. III, p. 344, se lit ht ...—Sir Arthur Evans, le fameux explorateur de la Crète ancienne, n'a montré nulle hésitation à accepter les théories fantaisistes de son compatriote, cf. Sir Arthur Evans, The Palace of Minos.... at Knossos, t. II, 1^{re} partie, 1928, p. 22-59.

(5) de la page précéd. Die Entwicklung der

vorgeschichtlichen Kultur in Aegypten, dans Publication d'hommage offerte au P. W. Schmidt, 1928, p. 885.

- (1) Abréviation de A. Scharff, Grundzüge der ägyptischen Vorgeschichte, dans Morgenland, fasc. 12, 1927.
- (2) « eine Übereinstimmung muss doch nicht gleichbedeutend mit einer Entlehnung seitens des Deltas sein ». C'est très vrai!
- (3) Some Cult of Prehistoric Egypt, dans Annals of Archaeol. and Anthropol. of Liverpool, t. V, 1913, p. 134 et Egypt as a Field (etc., cf. supra, p. 178, note 1), p. 446.

28.

— des flamands (1) et non pas des autruches. Se fondant sur cette constatation il s'exprime ainsi (2): « The flamingo is an extremely local bird; it seldom occurs in Upper Egypt, but is abundant in the regions of the Delta Lakes. On these vases we find depicted stretches of water and lines of pointed hills or sand-dunes, which suggest hilly or sand country like that along the western and northern Delta n etc. Malheureusement M. Newberry ignore apparemment que cet oiseau est loin d'être rare au Soudan. On peut donc supposer à juste titre que jadis il se trouvait également en Haute-Égypte et en Nubie, car tous les animaux qui peuplent aujourd'hui les alentours du Nil Blanc vivaient autrefois en Égypte. Il est donc impossible de présenter les flamands peints sur ces vases comme une preuve que ce genre de poterie est originaire du Delta.

Nous pourrions aisément allonger la série des exemples par lesquels M. Newberry tente de démontrer que les relations très anciennement établies entre les peuples égéens et l'Égypte avaient laissé leurs traces sur les monuments crétois et égyptiens. Par malheur, si nombreux que soient ces exemples, aucun n'est capable de nous satisfaire. Pour ce qui concerne l'Égypte — disons-le encore une fois —, toutes les représentations de l'époque pré et protohistorique sont aussi purement égyptiennes que les signes de l'écriture hiéroglyphique, parmi lesquels je n'en connais pas un seul qui imite un objet syrien, palestinien, crétois, etc. Pour cette raison, il est impossible, par exemple, comme je pense l'expliquer plus tard, que le signe j ndm représente une gousse de caroubier (Ceratonia siliqua L.), arbre méditerranéen planté, aujourd'hui encore comme autrefois, rarement dans les jardins égyptiens, mais qui en Égypte ne porte que des fruits d'une qualité très médiocre ou mauvaise. En un mot, la Ceratonia siliqua n'est pas un arbre

(1) Pour appuyer son assertion que le f est réellement un oiseau aquatique, M. Newberry aurait dû, au lieu de se baser uniquement sur la silhouette très schématique de cet échassier, faire état de représentations où l'oiseau est debout sur un poisson f, un crocodile ou sur un bateau, par exemple Quibell, Archaic Objects [Cat. gen.] 1905, pl. 22. L'autruche ne vit pas en compagnie des poissons ni des

crocodiles, tandis que le flamand vit dans l'eau, mange du poisson, etc.

(3) Some Cults of Prehistoric Egypt, dans Annals of Archaeol. and Anthropol. of Liverpool, t. V, 1913, p. 135. Cf. également A. Schafff, Grundzüge der ägyptischen Vorgeschichte, dans Morgenland, fasc. 12, 1927, p. 33-34; «Flamingos, die heute noch die grossen Seen des Deltas bevölkern».

égyptien. Or, même si la signification de ndm «doux, agréable» s'adapte très bien à une gousse de caroubier, cette identification est à mon avis impossible parce que la Ceratona siliqua L. est, en Égypte, une étrangère. Le signe ndm représente sûrement une gousse de l'acacia égyptien (Acacia nilotica Del.), gousse qui est utilisée partout en Égypte et qui était et est encore aujourd'hui connue de tous les habitants du pays (1). Comment les anciens Égyptiens en sont-ils venus à exprimer le mot «doux, agréable» (ndm) par la gousse d'acacia qui est plutôt amère, nous l'ignorons encore.

Remarquons aussi que dans les comparaisons que nous a conservées la littérature de l'Égypte ancienne tout est égyptien; font exception seulement quelques dieux, animaux, etc. mentionnés à partir du Nouvel Empire, époque où l'Égypte est devenue une grande puissance ayant de très nombreuses relations internationales. Voici l'opinion de M. H. Grapow (2) « In der Tat ist bis auf die semitischen Gottheiten Baal, Rescheph und Astarte kein fremder Stoff für die Gleichnisbildung verwendet worden, wenn man nicht etwa als solchen das Pferd ansehen will, das samt seinem semitischen Namen zu Begiun des Neuen Reiches in Aegypten eingeführt wurde. Im übrigen ist der Bildstoff sachlich und sprachlich von fremdartigen Beimischungen frei. Und das gleiche gilt erst recht von den bildlichen Ausdrücken selbst: die Vergleichsmöglichkeiten, die Land und Volk vielfältig genug darbieten, sind zu ebenso vielfältigen Bildern verwendet worden, in denen sich immer wieder dasselbe Land und Volk erkennen lässt».



Pour terminer, résumons en quelques mots la question de l'arbre tr.t. Comme nous l'avons vu, il existait déjà dans l'Ancien Empire une localité dont le nom dérivait de l'arbre tr.t ou de la divinité qui y demeurait; il poussait à l'état sauvage sur les bords des canaux comme le saule, on le plantait dans les anciens jardins et l'on tressait des guirlandes et des couronnes avec ses feuilles et ses branches. Tout cela s'accorde très bien avec le

⁽¹⁾ I. G. Wilkinson est le seul qui ait reconnu cette identité, cf. Wilkinson-Bircii, Manners and customs of the Ancient Egyptians, 1878, t. III, p. 349..... «its (Mimosa Nilotica = Acacia nilo-

⁽²⁾ Die bildlichen Ausdrücke des Aegyptischen. Vom Denken und Dichten einer altorientalischen Sprache, 1924, p. 21.

saule égyptien et en aucune façon avec le cyprès qui d'ailleurs, rappelons-le encore une fois, n'est pas un arbre indigène en Égypte.

B. — DEUXIÈME PARTIE.

I. — LES MOTS ☐- ↑ ET TOPE DÉRIVENT-ILS VRAIMENT DE LA MÊME RACINE?

J'ai fait remarquer au début de cette étude qu'on avait depuis longtemps rapproché le mot $tr \cdot t = -1$ du copte tope = cial (Salix safsaf Forsk.). La méthode scientifique aurait naturellement exigé d'examiner tout d'abord si le rapprochement de tope = -1 et tope = cial (Salix safsaf Forsk.). La méthode scientifique aurait naturellement exigé d'examiner tout d'abord si le rapprochement de tope = -1 et tope = cial (Salix safsaf Forsk.) de veritables arguments par lesquels M. Newberry tente de prouver que $tr \cdot t$ signifie le cyprès et pour démontrer que $tr \cdot t$ et tope = cial (Salix safsaf Forsk.) sont de véritables arbres égyptiens, tandis que le cyprès appartient en réalité à la flore méditerranéenne. Reprenons donc la question linguistique : tope = -1 est-il en fait l'équivalent de tope = -1 est-il en fait l'équivalent de tope = -1

Nous connaissons du mot les graphies suivantes :

1° tr·t = - Pyr., Livre des Morts:

- Pyr., Nom de village (Ancien Empire).

[Il est bien douteux que le nom de la localité du Moyen Empire appelée]] , provienne de la racine tr.t = -1; cf. supra, p. 180.]

2° $tr \cdot t \in Pap.$ méd. Nous connaissons les mots suivants qui se rapportent à l'arbre $tr \cdot t$:

Tombeau d' (Cheikh 'abd el-Gournah, XVIIIe dyn.).

Médinet Habou (Ramsès III).

Dendérah (gréco-romain).

Sans le - de la désinence, , , ,

Edfou (grec), Pap. du Fayoum (romain).

(cf. supra, p. 190). De ce texte il ressort clairement que les [t] se trouvaient dans le jardin du temple d'Héliopolis. Il s'agit donc certainement, comme le montre aussi le déterminatif de l'arbre [t], d'un arbre et non pas d'un roseau (cf. infra, p. 228). Décisive enfin est la représentation de Hou (cf. supra, p. 190, fig. 2), aujourd'hui détruite; on y voit l'oiseau phénix sur un arbre que des représentations analogues nous obligent presque à regarder comme un saule (cf. supra, p. 189-192, fig. 2, l'arbre y est appelé [t]). La présence ici du déterminatif [t] est clair; car le son [t] s'écrit dès la [t] l'enstie [t] avec [t] avec [t] les textes auxquels a pensé M. Newberry quand il rédigea le passage cité plus haut in extenso (cf. supra, p. 178-179) emploient sans exception la graphie avec [t] et [t]0, de sorte qu'il transcrit toujours [t]1. Il ne fait aucune allusion aux textes plus anciens qui connaissent uniquement la graphie [t]1.

Des graphies 1°-3° il ressort que le mot $tr \cdot t$ fut écrit sous l'Ancien et sous le Moyen Empires avec $t \Longrightarrow$, mais que déjà dans le papyrus médicaux ce $t \Longrightarrow$

⁽¹⁾ W. Golénischeff, Die Metternichstele, 1877, pl. IV.

⁽³⁾ Cf. Petrie, Abydos, t. II, 1903, pl. 1, 3; cf. également

Egyptian Grammar, 1927, p. 469, M. 4, 5, 6 et p. 499, T 19 p. 469, M. 4, 5, 6, cf. infra, p. 227, note 5).

est devenu un t(j)]. Cette graphie avec] et avec – est constante depuis le Nouvel Empire; la graphie avec t = ne se rencontre plus. Si nous connaission uniquement la graphie du mot en question avec t = ne, la comparaison de $tr \cdot t = ne$ avec trope offrirait quelques difficultés, car le t = ne devient en copte plutôt trope que trope. Cependant comme le trope a déjà évolué en t(trope) dans les papyrus médicaux, il n'y a aucune raison de mettre en doute le rapprochement entre $tr \cdot t = ne$, $tr \cdot t = ne$,

$$=]$$
 - $[A,]$ $[A, A]$, démot. - $[A, A]$ - $[A, A]$ - $[A, A]$ - $[A, A]$ + $[A, A]$ - $[A, A]$ + $[A, A]$ - $[A, A]$

II. — LE MOT COPTE TOPE $(S) = \Theta OPI (B)$.

Voici les exemples que j'ai pu recueillir du mot copte τωρε (S)= θωρι (B):

1° Lévitique XXIII, 4ο. Sah. κλλλος νικοντωρε (6) (ἰτέα). Boh. Χλλ
ντε ελνθωρι (7) (ἰτέα).

- (1) D'après Spiegelberg, Koptisches Handwörterbuch, 1921, p. 157.
 - (2) D'après Spiegelberg, op. cit., p. 156.
 - (3) D'après Spiegelberg, op. cit., p. 147.
 - (4) D'après Spiegelberg, op. cit., p. 152.
 - (5) D'après Spiegelberg, op. cit., p. 159, cf.
- G. P. G. Subhy, Ancient Egypt, 1922, p. 48.
- (6) G. MASPERO, Fragments de la version thébaine de l'Ancien Testament, dans Mém. de la Miss. archéol. franç., t. VI, 1 er fasc., 1892, p. 79.
- (7) Édition de P. de Lagarde, p. 294. Ms. n° 1 du Vatican.

- 2° Psaume CXXXVI, 2. Sah. κωντωρε (*ἰτέ*α). (1) Boh. Νικωνθωρι (2) (*ἰτέ*α).
- 3° Isaïe XLIV, 4. Sah. والصفصان الصفصان ($i au\dot{\epsilon}lpha$) الخصان الصفصان 3° Boh. والصفصان الصفصان الصفصان المعتمى المعتمى
- 4° Scala copte n° 43 de la Bibliothèque Nationale de Paris, fol. 13. Sah. ETXIAC • Τωρε. صفصات (5). ETXIAC est naturellement une forme mal comprise d'iτέα.
- 5° Scala copte n° 44 de la Bibliothèque Nationale de Paris, fol. 81, verso. Sah. (6) דף אבים וו ביש פיי דאש אדשף הוא . Je ne comprends pas le mot דף בין וויין, nous retrouvons d'ailleurs le même mot dans la scala copte n° 43 de la Biblioth. Nat., fol. 56 recto: דף בים (7).
- 6° Кікснек, Lingua aegyptiaca restituta, 1643, р. 175 В міофрі salices الصغصان, р. 340 мівш йофрі salix الصغصان = Loret, Scala magna (8), р. 55 піофрі صغصان.
- 7° H. R. Hall, Coptic and Greek Texts of the Christian period, 1905, p. 57 S: пхок пікай сооү йов йторе мімавсацче йторе.

"Total des roseaux 600 rope (? 600 barres pour manches de bêches?) et 37 autres "(?) (9).

- (1) Budge, The earliest known Copic Psalter, 1898, p. 142.
- (3) Ms. Pierpont Morgan III, 90. Communication due à l'amabilité du D' W. E. Crum.
- (4) TATTAM, Prophetae majores in dialecto linguae aegyptiacae memphitica, t. I, 1852, p. 178.

Bulletin, t. XXXI.

- (5) Communication due à l'amabilité du Dr. W. E. Crum.
- (6) H. Munier, La scala copte 44 de la Bibliothèque nationale de Paris, transcription et vocabulaire, t. I, transcription, 1930, p. 165, dans Bibliothèque d'études coptes de l'Inst. franç. d'Archéol. orient., t. II.
- (7) Communication due à l'amabilité du Dr. W. E. Grum.
- (8) Les livres III et IV (Animaux et végétaux) de la Scala magna de Schams-ar-Riâsah, dans Annales du Serv. des Antiq., t. I, 1900, p. 55.
- (9) O. v. Lemm, Koptische Miscellen, 1911-1913, p. 190. Voir également supra, p. 207 (poteaux de saule).

29

- 8° Le papyrus magique copte n° 42573 du Musée du Caire S : жеввс нфе нтфре «charbons de l'arbre saule», cf. supra, p. 208.
- 9° M. Chaîne, Sermon sur la pénitence attribué à saint Cyrille d'Alexandrie, dans Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth, t. VI, 1913, p. 514. B. ΟΥ ΧΧΟΜ ΝΟΕ ΝΘΟΡΙ Un ouvrier qui voulait se faire juif devait d'abord abjurer le christianisme. «Alors, on lui mettait une couronne en bois de saule, on lui lisait la loi, et il devenait juif». L'expression ΦΕ ΝΘΟΡΙ «bois de saule» signifie évidemment les branches de saule (couronne d'osier) (1).
- 10° É. Chassinat, Un papyrus médical copte, 1921, p. 286 (329), S 2HT4 Ñтшре, cf. supra, p. 194.
- 11° W. E. Crum et H. J. Bell, Wadi Sarga. Coptic and Greek texts from the Excavations undertaken by the Byzantine Research Account (Coptica, III), 1922, p. 121, n° 141, S. Liste: ογνος νκανισκε ντωρε «Une grande corbeille en vannerie, c'est-à-dire de branches de saule (osier)», à côté de κανισκε νσωρο. Comme le remarquent Crum et Bell, on attendrait ici une indication plutôt sur le contenu que sur la matière de la corbeille; cependant κανισκε νσωρο «basked of mixed contents» pourrait bien correspondre à εμσορο des Pap. Rylands 158, 37 et à de pareils passages (= δισπάριον μεσίον διαφόρων βρωμάτων du texte grec correspondant).

ANNEXE.

LE MOT TWRJ ET VARIANTES.

A côté de <u>tr·t</u>, <u>tr·t</u>, <u>tr</u> il existe encore un autre nom de plante <u>twrj</u> et var. qui autrefois fut souvent confondu avec <u>tr·t</u>, <u>tr·t</u>, <u>tr</u> «saule». Je connais du mot <u>twrj</u> et var. les exemples suivants :

(1) Il ne s'agit pas, autant que je le constate, de la couronne de Notre-Seigneur, comme le pense M. Crum (cf. infra, p. 226, n° 11, CRUM et Bell, Wadi Sarga). Dans cette scène d'abjuration on posa sur la tête de l'ouvrier qui

voulait se faire juif, une couronne d'osier à l'imitation de la couronne de Jésus. Les autres instruments de la passion, croix, éponge remplie de vinaigre, roseau, figurèrent aussi dans la même cérémonie.

1. — NOM DE PLANTE.

twrj et var. était, d'après Pap. méd. 6, 1, 2; 6, 2; 6, 7, un ingrédient servant aux fumigations; il s'agissait probablement d'une matière odorante (plus exactement, comme nous le verrons tout à l'heure, d'un roseau odorant) employée en médecine. Brugsch (1), Molde (h)nke (2) et M. Erman (3), dans son «Lebensmüde» ont pris twrj et var. pour tr.t «saule»; mais ce rapprochement est très peu probable, car le entre et dans twrj et var. ne se rencontre jamais dans le mot tr.t «saule». De plus, on trouve déjà dans les papyrus médicaux Ebers et Berlin le mot tr.t (cf. supra). On s'expliquerait donc difficilement que le mot twrj et var. ait, dans les mêmes papyrus, le même sens que tr.t. Enfin on doit constater que twrj ne s'écrit jamais avec le déterminatif mais toujours avec (1) a ou a. Se basant sur la graphie du mot twrj avec (1) a ou a. Se basant sur la graphie du mot twrj avec (3), Stern (4) est arrivé à la judicieuse conclusion que twrj et var. signifie un genus arundinis; M. Sethe (5) et M. Gardiner, dans sa grammaire (6), l'ont suivi sur ce point.

e) $= 1 \{ \frac{\pi}{m} \text{ "Lebensmüde"}, 91-95, \text{ Moyen Empire}, = 1 \} \{ \frac{\pi}{m} \} = 1$

Sprache, t. 44, 1907, p. 33, note 12: "Das Determinativ des Rohres, das dem ganzen Stamme twr (twj) eigen ist, wird von diesem Wort twr-t (twj-t), das "Stock", "Schaft", "Rohr" bedeuten wird, herkommen". A mon avis c'est le contraire qui est vrai : le sens primordial du mot twr (twj) est "roseau", dont le sens bâton ou canne est dérivé.

(6) Egyptian Grammar, 1927, p. 499 reed?».

29.

⁽¹⁾ Dict. hiérogl., t. IV, p. 1530.

⁽²⁾ Über die in altägyptischen Texten erwähnten Bäume und deren Verwerthung, 1886, p. 126.

⁽³⁾ Gespräch eines Lebensmüden mit seiner Seele, dans Abhandl. der Berlin. Akad. d. Wiss., philos.-hist. Kl., 1896, p. 52.

⁽⁴⁾ L. Stern, Glossarium, dans G. Ebers, Papyros Ebers, t. II, 1875, p. 49.

⁽⁵⁾ Die Berufung eines Hohenpriesters des Amon unter Ramses II., dans Zeitschrift für ägypt.

Autrefois (1), et en dernier lieu dans son Handwörterbuch (2), M. Erman a pris $f_{iii}^{\mathcal{A}}$ pour une variante de $\underline{tr} \cdot t$ « saule », mais dans sa Literatur der $Aegypter^{(3)}$, il s'abstient de traduire le mot $f_{iii}^{\mathcal{A}}$.

J'avais d'abord pensé, moi aussi, que $trj = 1 \text{ in} \text{ in} \text{ du } \text{ Lebensmüde } \text{n} \text{ et } trj = 1 \text{ in} \text{ du } \text{ albensmüde } \text{n} \text{ et } trj = 1 \text{ in} \text{ in} \text{ du } \text{ albensmüde } \text{n} \text{ et } trj = 1 \text{ in} \text{ in} \text{ du } \text{ insi que } tr = 1 \text{ in} \text{ in} \text{ in a ucontraire, je suis sûr que } \text{ in a ucontraire, je suis sûr que } \text{ in a ucontraire, je suis sûr que } \text{ in a ucontraire, je suis sûr que } \text{ in a ucontraire, je suis sûr que } \text{ in a ucontraire, je suis sûr que } \text{ in a ucontraire, je suis sûr que } \text{ in a ucontraire, je suis sûr que } \text{ in a ucontraire, je suis sûr que } \text{ in a ucontraire, je suis sûr que } \text{ in a ucontraire, je suis sûr que } \text{ in a ucontraire, je suis sûr que } \text{ in a ucontraire, je suis sûr que } \text{ in a ucontraire, je suis sûr que } \text{ in a ucontraire, je suis sûr que } \text{ in a ucontraire, je suis sûr que } \text{ in a ucontraire, in a$

Nous devons donc traduire $trj = \int \int_{0}^{\infty} du$ «Lebensmüde» par «roseaux», tandis que le mot $= \int \int_{0}^{\infty} \int_{0}^{\infty} du$ (et var., dans le nom propre $\int_{0}^{\infty} m \ trj$), qui est

 (3) 1923, p. 126: "Siehe, mein Name wird verwünscht, sieh, mehr als der Geruch der Vögel, mehr als der... hügel mit den Gänsen".

écrit presque de la même façon ainsi que ____________________ « saules », de la stèle Metternich doit se rendre par « saule ».

2. — «CANNE».

Notre mot «canne» désigne originairement une tige de roseau, puis, par extension, un bâton, une canne, en bois ou en roseau, employée pour se promener. Il en est de même du mot twrj et var.

J'ai réuni et brièvement commenté plus haut sous 1, a-e, les exemples du mot twrj et var., parvenus à ma connaissance, qui ont la signification de « roseau » (plante). Viennent ensuite ceux où twrj et var. a le sens de canne :

- a) Annales de Thoutmès III, 108 (2). Ce mot n'a rien à faire avec le chariot, comme le croient Burchardt (3) et d'autres savants. Voici le texte :
- α) $\beta \beta = \beta \beta \beta = \beta \beta = \beta \beta =$

⁽¹⁾ Cf. supra, p. 228, note 1.

^{1910,} p. 56, n° 1098. «tr - 1 - Urk.

⁽²⁾ SETHE, Urk. der 18. Dyn., t. IV, p. 671.

IV, 671, Gegenstand am Streitwagen».

⁽³⁾ Altkanaanäische Fremdworte, II. partie,

b) \\ \bigsiz_1 \bigsiz_1, \text{ Pap. Boulaq; Max. Ani, 9, 14 (1) 21° dynastie. Concernant le signe \(\bigsiz, \text{ dans } \) \\ \\ \bigsiz_1 \bigsiz_1, \text{ comme déterminatif phonétique cf.} \\ \text{Amenemope, 15, 7 et 27, 12 (2).} \end{arises}

Voici les auteurs qui ont commenté ce passage, très difficile à comprendre (3): E. de Rougé (4), Chabas (5), Amélineau (6), Erman (7), Lexa (8).

- La canne t'est donnée dans l'autre monde.
- d) 🚅 🗖, inscription de 🚅 车 (Ramsès II) (11) :

Ses deux anneaux à cacheter en or, sa canne en or-d'em (12).

- (1) MARIETTE, Le papyrus égyptiens du Musée de Boulaq, t. I, pl. 23 (Pap. n° 4 = pl. 9 du pap. n° 4).
- (3) H. O. Lange, Das Weisheitsbuch des Amenemope, 1925, p. 73, 76, 134, 135.
- (3) Cf. Erman, Die Literatur der Aegypter, 1923, p. 294: "Der Schüler, der diesen Papyrus geschrieben hat, hat buchstäblich die meisten Worte verschrieben und lange Stellen hindurch ahnt man überhaupt nicht, wovon die Rede ist".
- (4) Étude sur le papyrus n° 4 du Musée de Boulaq, dans Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2° série, t. VII,
- (5) Les Maximes du scribe Ani, dans L'Égyptologie, novembre-décembre 1877, p. 202 (texte), p. 205 (transcription), Chabas traduit ce mot par "fouet".
- (6) La morale égyptienne. Étude sur le papyrus de Boulay, n° 1892, p. 243.
- (7) Die Literatur der Aegypter, 1923, p. 302. Tout le passage en question a été traduit par

- M. Erman de la manière suivante: "Das krumme (?) Holz, das auf dem Felde liegt, Sonne und Schatten ausgesetzt (?), das holt sich der Künstler und macht es gerade und macht es zur Peitsche eines Grossen". Cette traduction est certainement exacte dans son sens général.
- (8) Enseignements moraux généraux des anciens Égyptiens, l. III, enseignements d'Ani et d'Amenemopet, 1929, p. 112. M. Lexa traduit : «... et il en fait le fouet pour un noble».
- (°) Nous connaissons à Thèbes deux tombeaux d'un certain Nfr-shrw: cf. B. Porter and R. L. B. Moss, The Theban Necropolis, 1928, p. 136, tombeau n° 107 (Aménophis III) et p. 167, tombeau 296 (Ramesside). Il s'agit probablement ici du tombeau n° 107.
- (10) D'après une communication due à l'amabilité de M. R. Anthes. Le passage a été copié par M. Sethe pour le *Wörterbuch* de Berlin.
- (11) C'est M. Ch. Kuentz qui a bien voulu attirer mon attention sur ce passage.
- (12) Sethe, Die Berufung eines Hohenpriesters des Amon unter Ramses II., dans Zeitschrift für ägypt. Sprache, t. 44, 1907-1908, p. 33 et note 12.

e)] , Pap. Anastasi (1) IV, 3, lignes 4-5:

Une canne d'or en ta main (2).

f) \bigcirc \bigcirc \bigcirc \bigcirc \bigcirc , inscription sur une canne trouvée dans le tombeau de Toutankhamon $^{(3)}$. L'inscription in extenso :



Prends (toi) la canne trj.t en or d'm pour suivre ton père divinisé, aimé d'Amon, le chef des dieux, etc... Toutankhamon.....

(1) Select Papyri in the hieratic character from the collections of the British Museum, Londres 1842, pl. 84. (2) L'ancienne tra-

duction "fouet", "Peitsche", "whip" (cf. supra, b, p. 230, notes 5, 7, 8, et Erman, Die

Literatur der Aegypter, p. 268 = traduction de M. Blackman, p. 212) n'est pas tout à fait exacte comme nous le verrons ci-dessous, cf. infra, p. 232.

(3) Illustrated London News, 19 septembre 1925, t. 167, n° 4509, p. 524-525, n° 215 des objets provenant du dit tombeau et Carter, The Tomb of Tut-ankh-Amen, t. II, 1927, p. 36.

Le mot twrj(twr, tr) = roseau, canne (nom de plante) paraît être masculin, $twrj \cdot t$ et var. «canne» ayant le sens de bâton est au contraire féminin.

Remarquons encore pour terminer que $\frac{2}{3}$ du Livre des Morts, chap. 149 (1) est une variante fautive pour šns $\frac{3}{3}$ $\frac{3}{3}$ $\frac{3}{3}$.

CONCLUSION.

Lorsque, en 1924, j'ai rédigé, avec l'aide du regretté G. Schweinfurth, le premier volume de mon livre sur les plantes de jardin de l'Égypte ancienne (2), je pensais qu'un deuxième puis un troisième volume le suivraient bientôt. J'ai provisoirement laissé de côté l'achèvement de cet ouvrage. Mes études m'ont démontré, en effet, que nous sommes encore loin de posséder les éléments nécessaires pour tracer un tableau assez complet de la faune et de la flore pharaoniques. Pour atteindre ce but il sera indispensable de traiter auparavant, dans un nombre aussi grand que possible d'études spéciales, les questions les plus variées de l'histoire naturelle de l'Égypte ancienne. Ces études doivent se fonder sur une documentation très abondante grâce à laquelle nous espérons arriver à de nouvelles conclusions et à des hypothèses raisonnables. Cette documentation nous permettra en outre de rectifier les trop nombreuses erreurs qui se sont introduites dans cette branche de l'égyptologie. La plus grande difficulté de cette entreprise réside dans le fait qu'on doit, pour la mener à bien, connaître parfaitement et juger sainement les matériaux que

⁽¹⁾ NAVILLE, Das ägyptische Todtenbuch der XVIII. bis XX. Dynastie, t. II, Varianten, 1886 (chap. 149 a), p. 379.

⁽²⁾ Die Gartenpflanzen in alten Aegypten. Aegyptologische Studien. Mit einem Geleitwort von G. Schweinfurth, I ov vol. 1924.

nous fournit non seulement l'égyptologie (depuis l'époque préhistorique jusqu'à l'époque arabe), mais encore l'histoire naturelle, de façon à être suivi également par les égyptologues et les naturalistes. Une fois en possession d'un ensemble satisfaisant de bonnes monographies sur l'histoire naturelle de l'Égypte ancienne, il sera relativement facile d'écrire une grande histoire naturelle de l'Égypte pharaonique. Que cette documentation doit être abondante, cela ressort du présent article sur le saule égyptien dont le but était de prouver que l'arbre $tr \cdot t = -1$ est identique au Salix safsaf Forsk. et non pas au cyprès, comme l'avait proposé M. Newberry.

NOTE ADDITIONNELLE.

Depuis la rédaction de cet article a paru le dernier fascicule du Wörterbuch der ägyptischen Sprache de MM. Erman et Grapow (1931). Il contient la plupart des mots examinés ci-dessus. J'ai le plaisir de constater que les auteurs du Wörterbuch s'accordent sur presque tous les points avec les opinions que j'ai moi-même adoptées.

Qu'il me soit permis de relever dans le Wörterbuch quelques détails, d'ailleurs sans grande importance: Personnellement je n'ai pas rencontré le pluriel tr·wt = 1 (Wb., p. 385). A propos de la graphie \ \ \ (Wb., p. 385), il s'agit peut-être de \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ du Papyrus du Fayoum (cf. supra, p. 208 et suiv.). J'ai signalé la graphie] - (cf. supra, p. 183, 208), mais je n'ai pas trouvé 🚅 📗 (cf. Wb., p. 385 «gr(iechisch) auch 🚅 📫 "); en tout cas, l'arbre de la stèle Metternich s'écrit _____ [] [(cf. supra, p. 183, 190, 223, 228), graphie que je crois absente du Wörterbuch. On lit sous tret IV a «Weide = Weidenholz, offizinell verwendet». Les auteurs ont-ils pensé à papyrus Ebers 51, 14 (cf. supra, p. 194f)? Je penserais ici plus volontiers à l'écorce ou aux feuilles du saule (cf. supra, p. 194f). tr.t V: «als etwas das zum Horusauge in Beziehung gebracht wird Pyr(amiden); Gr(iechisch)». Dans le premier cas les auteurs ont apparemment pensé à Pyramides 453 (cf. supra, p. 181), tandis que le «Gr\(\)iechisch\(\)» fait probablement allusion au texte cit\(\)é du papyrus du Fayoum (cf. supra, p. 208). Sur le dernier passage que je n'ai pas complètement compris, M. le chanoine Drioton m'a communiqué par lettre sa pensée : «Ce qui me rend perplexe, c'est la mention 🐫 🖁 🖁 e. Peut-être, mais c'est une hypothèse trop fragile, 🛎 équivaut Bulletin, t. XXXI. 30

ici à \sum "un mort"? Nous aurions ainsi, dans le texte : \sum 1 1 \sum mh(w) nn yn r' $mt\cdot w$ "ceci est rempli (= \sum) par le soleil des morts" et dans la vignette "c'est le soleil, (se rapportant au cercueil), «ce sont les morts» (se rapportant aux trois tombeaux figurés au-dessus). 🚉 «il n'est pas de connaissant». Mais, comme je ne connais pas par ailleurs l'expression «Soleil des Morts» je reste dans l'incertitude. « La divinité tr-tj, d'après Wörterbuch, p. 386, s'écrit seulement avec le déterminatif 1 et les auteurs traduisent par conséquent Name eines Gottes, mais, au moins d'après les copies de ces textes faites par M. Lacau (cf. supra, p. 181), cette divinité s'écrit parsois avec 3, parsois avec 3. A la page 318, trj du Lebensmüde est judicieusement traduit par Röhricht o. ä., tousse de roseaux (cf. supra, p. 227-229); le o(der) ä(hnlich) est superflu. À la page 252 les auteurs, comme je l'ai fait également (cf. supra, p. 227), rendent tur - \(\frac{1}{2} \), \(\frac{1}{2} \), \(\frac{1}{2} \) twrj·t - 1, 1 , 1, 1, est rendu très exactement par «Stock, Stab» (Wb., p. 252, cf. supra, p. 229-232). J'ai rapproché également du mot twrj-t le mot twr des Annales de Thoutmès III (cf. supra, p. 229), tandis que les auteurs du Wörterbuch l'ont séparé du mot twrj.t «canne» (cf. Wb., p. 252 «twr, tr -) belegt D(yn.) 18, ein Gerät?"). Je concéderai volontiers que le point de vue des auteurs du Wörterbuch est plus probable que le mien (cf. supra, p. 229). J'ai cherché en vain dans le Wörterbuch le nom de la localité tr-tj = 1 (cf. supra, p. 180) et le nom propre $b^c m t(j)r(\cdot t) = 100$ (cf. supra, p. 182).

EXPLICATION DES PLANCHES I ET II.

Planche.

- I. 1. Guirlande composée de feuilles de Mimusops Schimperi Hochst. et de fleurs d'Acacia (d'après un croquis de G. Schweinfurth).
 - 2. Guirlande analogue à la première (d'après un croquis de G. Schweinfurth à une plus petite échelle, publié dans Gartenlaube, 1884, p. 630).
 - 3-4. Guirlandes composées de feuilles de Minusops Schimperi Hochst. et de pétales de Nymphæa cærulea Sav. (d'après un croquis de G. Schweinfurth publié dans Gartenlaube, 1884, p. 628).
 - 5. Collier en or présentant des analogies avec les guirlandes pharaoniques (Égypte moderne).
- II. 1. Momie royale encore emmaillotée et ornée de guirlandes (feuilles de Mimusops Schimperi Hochst. ou de Salix safsaf Forsk. et pétales de Nymphæa cærulea Sav. (d'après un croquis de G. Schweinfurth publié dans Gartenlaube, 1884, 629).
 - 2. Feuilles de saule égyptien (Salix safsaf Forsk.) d'après nature; légèrement agrandies.

TABLE DES MATIÈRES.

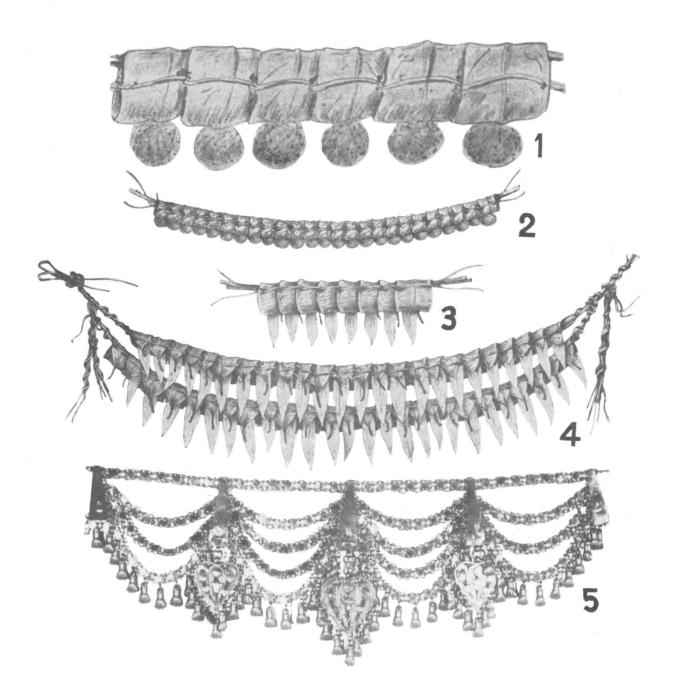
Int	PRODUCTION	Pages. 177
	A. — PREMIÈRE PARTIE.	
I.	L'arbre tr·t comme arbre égyptien	179
	1. L'arbre tr-t dans le paysage égyptien	180 182
	3. Le saule (Salix safsaf Forsk.) et le cyprès en Égypte	184 189
II.	Différentes parties de l'arbre tret employées dans la médecine égyptienne	192
III.	Couronnes faites avec les feuilles et les branches de l'arbre tr·t et du saule égyptien	196
	1. Les textes hiéroglyphiques 2. Guirlandes en feuilles de saule égyptien	196 197
	 a) Plantes trouvées sur les momies royales de Deir el Baḥari (1881) b) Description des guirlandes en feuilles de saule égyptien c) Calalogue des guirlandes en feuilles de saule égyptien d) Âge et signification des guirlandes couvrant les momies égyptiennes. 	197 200 202 204
IV.	Le bois du saule égyptien et celui de l'arbre tr·t	206
	1. Le bois du saule égyptien	207 208
V.	La fête appelée «dresser l'arbre tr·t »	210
VI.	Pourquoi M. Newberry identifie-t-il l'arbre tr·t avec le cyprès?	215
	B DEUXIÈME PARTIE.	
I.	Les mots et rope dérivent-ils vraiment de la même racine?	222
	Le mot copte twee $(S) = \omega_{P1}(B)$	224

----- 227)·c---

ANNEXE.

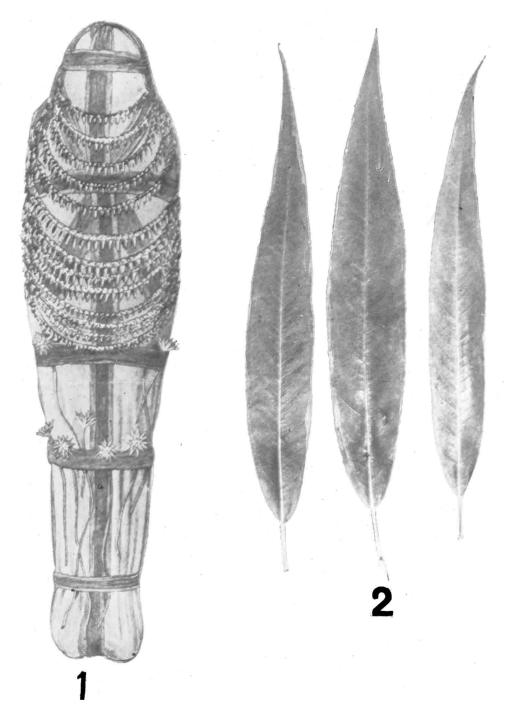
Le mot twrj et variantes	Pages. 226
1. Nom de plante	
Conclusion.	232
Note additionnelle	233
Explication des planches I et II	235
L. Keimer.	

Le Caire, le 13 mai 1931.



Guirlandes égyptiennes (1-4) comparées avec un collier moderne (5).

L. Keimer, L'arbre $tr \cdot t$.



Momie royale encore emmaillotée et ornée de guirlandes.

Feuilles de saule égyptien (Salix safsaf Forsk.) d'après nature; légèrement agrandies.

L. Keimer, L'arbre $tr \cdot t$.